



# Rapport sur le climat 2022

Argenta Bank- en Verzekeringsgroep

# Contenu du rapport

<b>Avant-propos</b> .....	3	Organisation de la fonction de gestion des risques.....	22
<b>Executive summary</b> .....	4	Risque climatique.....	24
<b>À propos de ce rapport</b> .....	5	Identification du risque.....	24
<b>Gouvernance</b> .....	6	Gestion des risques .....	27
Approche de la durabilité.....	6	Risque lié à la marque et à la durabilité .....	33
Conseil d'administration et comité de direction.....	6	Identification du risque.....	33
Comité de durabilité du groupe.....	7	Gestion des risques .....	34
Comité d'exclusion des investissements .....	7	<b>Indicateurs de risque et objectifs</b> .....	<b>36</b>
Concertation sur les Green Bonds.....	7	Ambitions de haut niveau.....	36
Gestion des risques .....	7	Ambitions générales .....	36
Intégrité et codes de conduite .....	8	Ambitions activités commerciales .....	37
Politique de rémunération .....	8	Indicateurs de risque climatique.....	38
<b>Stratégie</b> .....	<b>10</b>	Autres indicateurs de risque .....	41
Résilience financière .....	10	Indicateurs en cours de développement.....	46
Clients.....	11	<b>Annexe</b> .....	<b>47</b>
Collaborateurs .....	14	Recommandations de la TCFD en matière de publication	
Une démarche axée sur la durabilité .....	15	d'informations .....	47
Nos ambitions en matière de durabilité .....	15	Pilier 3 – explications qualitatives dans le cadre	
Environnement .....	16	des risques liés au climat.....	52
Société .....	19	Pilier 3 – explications qualitatives dans le cadre	
Rapport de durabilité.....	20	des risques sociaux.....	54
<b>Gestion des risques</b> .....	<b>22</b>	Pilier 3 – explications qualitatives dans le cadre	
Cadre de gestion des risques.....	22	des risques de gouvernance .....	56

## Avant-propos

Nous vivons dans un monde qui est imprévisible et qui va le rester. Le réchauffement de la planète est un fait : une augmentation constante de la température et des conditions météorologiques extrêmes, les effets sur les mers et les océans et les conséquences pour nous tous en tant qu'êtres humains. Après les tempêtes du printemps, nous nous souviendrons de l'été 2022 comme de l'une des périodes les plus sèches et les plus chaudes en plus de cent ans. Le déni n'est donc plus possible et il aurait déjà fallu prendre des mesures concrètes hier plutôt que demain. Outre la question climatique, nous devrions également nous préoccuper des conséquences sociales en termes d'égalité, d'inclusion et de bien-être.

Argenta veut faire partie de la solution pour inverser la tendance. C'est pourquoi nous voulons la résilience financière pour les clients, d'Argenta et de la société. Parce que les personnes résilientes peuvent faire des choix réfléchis, évaluer les risques de ce qu'elles peuvent supporter et s'assurer contre ce qu'elles ne peuvent pas supporter. La résilience financière se traduit dans tout ce que nous faisons. Nous voulons qu'elle ait un impact

réel : directement sur nos clients et nos collaborateurs, mais aussi indirectement sur la société et notre environnement.

Avec ce rapport climatique, nous entendons expliquer comment Argenta s'investit pour une société neutre en carbone. Il traite de notre stratégie et des actions concrètes que nous entreprendrons au cours des années à venir pour limiter les effets du changement climatique pour nos clients et la société. Nos ambitions doivent être authentiques, mais aussi pragmatiques et réalistes. Il reste encore du chemin à parcourir avant que nous puissions vraiment faire bouger les choses. C'est pourquoi nous devons persévérer avec détermination. Une chose à laquelle nous sommes habitués chez Argenta.

Peter Devlies  
(CEO, CSO)

## Executive summary

En 2022, Argenta a déployé des efforts considérables dans le cadre de son plan d'action climatique, ce qui nous rapproche de notre objectif : la résilience financière pour les clients, pour Argenta et pour la société. Afin de mieux comprendre l'impact du changement climatique sur nos clients et notre modèle d'entreprise, nous avons enrichi nos connaissances initiales avec de nouvelles analyses générées, entre autres, par de nouvelles données liées au climat, des KRI (indicateurs clés de risque), des tests de résistance et des analyses thématiques.

Il en ressort que l'impact le plus important peut être attendu dans nos portefeuilles de crédits hypothécaires en Belgique et aux Pays-Bas, qui sont plutôt sensibles aux effets du changement climatique liés à la transition et, dans une moindre mesure, aux risques climatiques physiques. Les portefeuilles hypothécaires représentent dès lors la plus grande part de nos activités commerciales, c'est pourquoi nous considérons que l'impact est pertinent. Si nous voulons mettre l'accent sur la résilience financière de nos clients, nous devrions donc nous concentrer principalement sur des thèmes tels que les modes de vie durables et l'assurance.

Pour comprendre l'impact financier sur notre modèle d'entreprise, Argenta a intégré des scénarios spécifiques au climat dans le cadre des tests de résistance internes

et a également participé à l'analyse des tests de résistance au climat de la BCE. Il en ressort que l'impact financier est plutôt limité.

La BCE a également procédé une enquête thématique sur le plan d'action pour le climat en 2022. L'enquête a confirmé les bons progrès réalisés par Argenta, mais a également souligné l'importance de disposer de données fiables sur le climat, qui doivent permettre à Argenta de définir des ambitions concrètes et des KPI (indicateurs clés de performance) mesurables. L'autorité de contrôle s'attend donc à ce qu'Argenta – ainsi que les autres banques européennes – satisfassent pleinement aux 13 attentes de la BCE en matière de risques climatiques d'ici la fin de l'année 2024<sup>1</sup>.

Argenta continuera à développer ses ambitions stratégiques en matière de climat en 2023 et à les traduire en KPI au niveau du groupe, des secteurs d'activité et des produits, dans le cadre général de notre objectif et du plan d'action pour le développement durable 2023-2026. Grâce à une gouvernance renforcée et à une gestion adéquate des risques, nous sommes convaincus que nous pouvons réaliser les progrès nécessaires pour atteindre nos objectifs.

<sup>1</sup> • Dans le [Guide de la BCE sur les risques climatiques et environnementaux](#), la BCE expose ce qu'elle attend des banques, dans le cadre prudentiel actuel, en termes de gestion sûre et prudente des risques climatiques et environnementaux et de transparence des informations les concernant.

## À propos de ce rapport

Depuis 2021, Argenta rend compte de ses efforts en matière de climat par le biais du rapport sur le climat. Ce dernier fait partie intégrante du [rapport d'activités et de durabilité](#). Il est destiné à tous les clients, agents, collaborateurs, actionnaires-coopérateurs et familiaux, investisseurs institutionnels, autorités de contrôle, représentants de la société et autres parties prenantes intéressés par la stratégie, les efforts et les résultats liés à la politique climatique, mais aussi le modèle d'entreprise d'Argenta Bank- en Verzekeringsgroep et de toutes les sociétés affiliées.

Ce reporting couvre la période allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 et a été établi sur la base de la norme Task Force on Climate-Related Financial Disclosure (TCFD). Cela signifie que le rapport suit la même structure que celle proposée par le cadre de la TCFD : avec des chapitres sur la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques ainsi que les indicateurs et les objectifs de risque. En outre, le rapport inclut également les exigences de reporting qualitatif liées aux risques climatiques, sociaux et de gouvernance dans le cadre du pilier III, conformément à l'article 449a du CRR (capital requirement regulation ou règlement sur les

exigences de fonds propres). Le rapport a été préparé au mieux de nos capacités et est basé sur les informations dont Argenta dispose actuellement. Argenta continuera à améliorer son rapport sur le climat dans les années à venir.

Les efforts d'Argenta en matière de climat ne peuvent être dissociés du contexte plus large de la durabilité. En effet, pour Argenta, le « E » d'écologie est intrinsèquement lié au « S » de social et au « G » de gouvernance. Cela signifie qu'outre la nécessité d'une transition vers une économie climatiquement neutre, nous devons également prêter attention aux conséquences sociales qui en découlent. Le présent rapport sur le climat aborde donc régulièrement des thèmes sociaux tels que l'accessibilité et l'abordabilité pour tous.

## Gouvernance

Chez Argenta, la bonne gouvernance est très importante. La bonne gouvernance couvre notamment la définition et la mise en œuvre de la stratégie, la mise en place d'une gestion et d'un contrôle interne efficaces, la reconnaissance et la prise en compte des intérêts de toutes les parties prenantes et la conduite de l'entreprise conformément aux principes d'une politique saine et prudente, en respectant la réglementation en vigueur. À cet égard, Argenta est attachée à des principes tels que la diversité et une politique de rémunération saine sans culture du bonus.

Argenta s'efforce de mettre en place une structure de gestion transparente qui favorise une politique saine et prudente. L'activité de l'entreprise se situe essentiellement dans le pôle bancaire et le pôle d'assurances et est respectivement dirigée par les comités de direction d'Argenta Banque d'épargne et d'Argenta Assurances (fonction de direction). Les fonctions de contrôle indépendantes et la politique du personnel sont organisées au niveau du groupe et dirigées par le comité de direction d'Argenta Bank- en Verzekeringsgroep.

Vous trouverez [ici](#) de plus amples informations sur la gouvernance chez Argenta.

## Approche de la durabilité

### Conseil d'administration et comité de direction

La durabilité étant un sujet qui concerne tous les services, Argenta opte pour une approche centralisée et globale.

La politique de durabilité relève de la responsabilité du comité de direction après avoir été validée par le conseil d'administration, qui joue un rôle important dans l'ESG, conformément à la Charte de durabilité. Le comité de direction a nommé le CEO à la fonction de Chief Sustainability Officer (CSO). Sa mission consiste à donner à la durabilité une place de choix au sein de tous les services d'Argenta, via notamment les objectifs stratégiques de l'entreprise, le plan d'action de durabilité, la politique en matière de risques, les budgets annuels et les plans d'affaires. Le CSO est assisté par un responsable de la durabilité, qui contribue à la mise en œuvre de la politique.

« L'ESG ne peut être considérée séparément de la stratégie et constituera un élément essentiel de la mise à jour stratégique de 2026. »

Peter Devlies (CEO)



## Comité de durabilité du groupe

Le comité de durabilité du groupe (CDG) élabore la politique globale de durabilité et assure sa traduction concrète dans les différentes activités commerciales.

Le CDG est présidé par le CSO et se compose de membres ayant une expertise spécifique dans les thèmes ESG des différents secteurs d'activité (Crédits, Assurances, Investissements et Banque au quotidien) et dans les risques climatiques et autres risques de durabilité. Le CDG se réunit trimestriellement pour discuter des thèmes stratégiques et des progrès enregistrés au sein des départements. Le CDG rend directement compte au comité de direction,

## Comité d'exclusion des investissements

Le comité d'exclusion des investissements (CEI) est chargé de mettre en œuvre une politique d'exclusion cohérente. Le CEI se compose de membres ayant une expertise spécifique dans les investissements durables, mais le responsable de la durabilité et le département Gestion des risques sont également représentés au sein de ce comité. Le CEI rend compte aux comités d'investissement des différentes entités d'investissement au sein du groupe Argenta.

## Concertation sur les Green Bonds

Le comité sur les Green Bonds (CGB) gère le Green Bond

Framework d'Argenta. Grâce à ce cadre, Argenta peut procéder à des émissions de dettes vertes et stimuler la croissance des crédits hypothécaires durables, pour ainsi soutenir la transition vers une société climatiquement neutre. La CGB rend compte au CDG.

## Gestion des risques

---

Le cadre (des limites) des risques (financiers) en matière de climat et de durabilité et des risques (non financiers) liés à la marque et à la durabilité est proposé et géré par la fonction de gestion des risques et approuvé par le conseil d'administration par l'intermédiaire de la ou des orientations politiques (liées).

Le suivi des risques en matière de climat et de durabilité a été confié aux départements concernés des trois lignes de défense, qui sont également responsables du suivi du risque de marché, du risque de crédit, du risque de souscription et du risque de liquidité, entre autres. Ces départements suivent le cadre de gestion des risques et sont chargés d'identifier, de mesurer, de gérer et de signaler les risques. En outre, un suivi général est également assuré par le conseil d'administration, le comité d'audit, le comité des risques, le comité de surveillance du groupe, le comité de direction, le MTO (consultation de gestion) aux Pays-Bas, le comité des risques du groupe (CRG), le comité des risques de crédit retail (Kreco), le comité des risques d'assurance (CRA), le

comité Asset & Liability (ALCO), la consultation sur les investissements et le rating et, enfin, la consultation sur les placements.

L'organigramme de la gouvernance dans le cadre des risques en matière de climat et de durabilité est joint en [annexe](#).

## Intégrité et codes de conduite

---

Argenta reste fidèle à ses valeurs sur le plan de l'éthique et de l'intégrité. Des méthodes de vente équitables et une culture du bon sens restent extrêmement importantes pour Argenta. Argenta est consciente de l'importance de favoriser et de garantir son intégrité dans tous les segments. La Charte d'intégrité constitue la base officielle de la politique bancaire et d'assurance d'Argenta, et sert de fil conducteur aux actions et décisions d'Argenta. L'intégrité implique la fidélité aux normes généralement admises dans le secteur bancaire et des assurances, mais aussi à la raison d'être et aux valeurs propres à l'entreprise : proximité, esprit d'entreprise, pragmatisme et simplicité (PEPS).

La fonction de compliance remplit un rôle important dans l'élaboration et le maintien de la politique d'intégrité. Le Compliance Officer du Groupe Argenta, qui est également directeur Compliance, exerce un rôle

de coordination et de prise d'initiative dans l'application de la politique d'intégrité et fait rapport au comité de direction.

De plus amples informations sur la politique d'intégrité et les codes de conduite sont disponibles [ici](#).

## Politique de rémunération

---

Argenta entend rémunérer ses collaborateurs conformément aux conditions du marché. Dans ce cadre, le salaire des collaborateurs, employés, cadres, membres de la direction et membres du comité de direction d'Argenta est exclusivement constitué d'un montant fixe. La rémunération ne comprend aucune rémunération variable, ni aucune action, option sur action, prime d'entrée en fonction ou salaire reporté.

La politique de rémunération détermine le package salarial applicable aux différentes fonctions. Les barèmes sont attribués sur la base du niveau de difficulté, de la responsabilité, du niveau de formation ou d'expérience exigé et de la spécialisation requise pour une fonction déterminée.

Argenta poursuit explicitement une politique de rémunération non sexiste. Seule la fonction exercée par le collaborateur détermine la catégorie de rémunération,

et la catégorie de rémunération détermine et inclut le package salarial de ce collaborateur. Les collaborateurs de la même catégorie salariale ont donc un package salarial composé des mêmes éléments et fondamentaux.

Aucun bonus n'est octroyé ni au management et aux collaborateurs d'Argenta, ni aux administrateurs. Aucune rémunération variable n'est accordée, même pas pour la réalisation des objectifs ESG. Le refus d'octroyer une rémunération variable est un choix de gouvernance délibéré qui vise à éviter toute tentation de réaliser des objectifs à court terme au détriment des objectifs d'Argenta à plus long terme.

Pour plus d'informations sur la gouvernance et la durabilité chez Argenta, veuillez consulter le [rapport d'activités et de durabilité 2022](#).



## Stratégie

Le changement climatique pourrait avoir un impact majeur sur le secteur financier. Le modèle d'entreprise des banques, des assureurs et des gestionnaires d'actifs pourrait être mis sous pression en raison des impacts physiques et des impacts liés à la transition que le changement climatique est susceptible d'entraîner. En outre, d'autres conséquences sociales importantes figurent également au premier plan. Car comment s'assurer que tout le monde est protégé de manière adéquate contre les conséquences ? Comment faire en sorte que tout le monde puisse effectuer la transition, à un coût abordable ?

La pression sur le secteur s'accroît, avec davantage d'exigences légales à respecter. La nécessité d'une politique des risques adéquate et d'une forte gouvernance ainsi que la demande croissante de transparence envers les clients, les collaborateurs, les investisseurs, les actionnaires, le régulateur et l'autorité de contrôle exercent une pression supplémentaire sur le secteur.

Pour s'en prémunir, il est essentiel de bien comprendre cet impact, de l'identifier à temps, de le surveiller et d'adapter la stratégie de l'entreprise en conséquence.

Le comité exécutif et le conseil d'administration souscrivent au fait qu'Argenta prends ses responsabilités vis-à-vis de ses clients et de ses collaborateurs et qu'elle se concentre sur leur résilience financière.

### Résilience financière

**« Dans un monde imprévisible, Argenta réalise quelque chose d'unique dans le secteur de la finance : prendre soin, d'une manière totalement responsable, de ses clients et de ses collaborateurs afin qu'ils soient résilients dans ce monde imprévisible. »**

ARGENTA veut la résilience financière. Notre purpose ne tombe pas du ciel. Il s'inscrit dans la continuité de ce que fait Argenta depuis des années. Notre raison d'être, l'enjeu de tout ce que nous faisons, est intemporelle. Et en même temps plus que jamais d'actualité.

### **La résilience financière dans tout ce que nous faisons**

Le purpose d'Argenta est ce qui nous différencie du

reste du marché. Nous voulons qu'il ait un impact réel : directement sur nos clients et nos collaborateurs, mais aussi indirectement sur la société et notre environnement. Car les personnes résilientes sont armées contre l'incertitude. Et c'est une approche durable.

Tout ce que nous faisons est lié à la résilience financière :

- Avec une offre proche et simple, nous rendons la banque au quotidien et les assurances accessibles à nos clients. Car les personnes qui comprennent leurs finances et leurs assurances et qui sont en mesure de prendre des décisions éclairées à ce sujet se sentent plus résilientes et plus confiantes dans l'avenir.
- Nous voulons créer de la valeur les uns pour les autres, pour nos clients, pour notre environnement et pour notre société de manière durable. Parce que la durabilité nous rend résilients pour relever les principaux défis d'aujourd'hui : l'environnement et le climat.
- Nous assumons la responsabilité de la résilience financière de nos clients, de nos collaborateurs et de nos partenaires dans toutes les branches de notre gouvernance. Ainsi, chaque décision stratégique et chaque investissement nous rendent, nous et nos clients, beaucoup plus résilients.

La pertinence de notre purpose est encore renforcée par le contexte dans lequel nous vivons, avec l'impact des défis climatiques, les questions sociales concernant l'égalité, l'inclusion et le développement, les questions de bien-être concernant la santé mentale et physique, la sécurité, etc. Notre purpose est donc étroitement lié à d'importants défis en matière de durabilité.

## Clients

Argenta accompagne ses clients tout au long de leur vie pour leur permettre de faire les bons choix financiers. Par conséquent, toute assurance, tout investissement ou tout crédit durable est un pas dans la bonne direction. Une habitation durable permet de maîtriser les coûts énergétiques et conserve sa valeur immobilière, comme garder une poire pour la soif. Le fait d'être correctement assuré contre les événements imprévus tels qu'un accident ou une catastrophe naturelle protège les clients sur le plan financier et apporte une plus grande tranquillité d'esprit. Le fait de savoir que votre épargne n'est pas investie dans les armes et, en ce qui concerne le secteur énergétique, qu'elle ne l'est que dans des entreprises énergétiques qui ne recourent pas aux combustibles fossiles ou du moins qui entendent clairement ne plus recourir aux combustibles fossiles à court terme, rend l'investissement plus socialement responsable.

Tout ce que nous faisons contribue à la résilience de

nos clients. Si nous agissons de manière cohérente et généralisée, nous pourrions réellement faire de la transition vers une économie faiblement carbonée une réalité. En accordant une attention suffisante au caractère abordable et à l'accessibilité.

## Habitat durable

« Dans les années à venir, Argenta souhaite se concentrer sur les rénovations durables afin d'augmenter systématiquement la part des crédits hypothécaires durables dans son bilan. D'ici 2050, Argenta entend disposer d'un portefeuille de crédit hypothécaire 100 % durable sur la base du « scénario ordonné »<sup>2</sup>. En 2023, Argenta continuera d'affiner et de traduire cette ambition en objectifs concrets et mesurables. »

D'ici 2050, chaque Européen devrait pouvoir vivre dans une habitation durable et économe en énergie. Mais comment faire en sorte que ce soit abordable pour tout le monde ? Et comment protéger nos clients contre les conséquences du changement climatique ?

Cela peut se faire en donnant aux clients un aperçu de la qualité de la durabilité de leur habitation et des risques qui y sont liés. En aidant les clients à maîtriser leurs coûts énergétiques et à accroître la valeur de leur habitation à long terme. En assurant suffisamment les clients pour qu'ils puissent avoir l'esprit tranquille, et en les aidant suffisamment à faire les bons choix en matière de logement.

Afin de se faire une idée de la qualité de la durabilité du portefeuille belge de crédit, Argenta a déployé des efforts considérables en 2022 pour collecter les données des évaluations PEB des bâtiments de son portefeuille. Et dans les années à venir, nous investirons pleinement dans une base de données immobilière de qualité.

Ann Brands (COO)



2 • Le Network for Greening the Financial System (NGFS) a élaboré plusieurs scénarios climatiques que les établissements financiers peuvent utiliser pour mieux comprendre l'impact sur leur modèle d'entreprise grâce aux tests de résistance climatiques qu'elles effectuent conformément à ces scénarios. Le « scénario ordonné » suppose que la gestion politique déploie des efforts immédiats et progressifs pour maîtriser les effets physiques et les effets liés à la transition du changement climatique.



Pour le portefeuille néerlandais aussi, nous avons pleinement misé sur la collecte des labels PEB et la base de données est presque entièrement au point. Le financement d'habitations durables est clairement aussi en plein essor aux Pays-Bas. En collaboration avec des conseillers, nous aidons nos clients à rendre leur habitation plus durable.

Sander Blommaert (CEO Argenta Nederland)

Lisez [ici](#) ce qu'Argenta a réalisé en 2022.

### Mobilité durable

Argenta est convaincue que la mobilité durable contribue à la résilience des clients. C'est la raison pour laquelle Argenta souhaite se concentrer là-dessus dans les années à venir. D'ici 2040, Argenta ne veut financer que des véhicules durables.

Nous nous concentrons sur le financement et l'assurance des vélos et des véhicules électriques ou hybrides. Les clients bénéficient d'une réduction de taux pour l'achat d'une voiture ou d'un vélo durable. Les accidents impliquant des vélos électriques sont couverts automatiquement par l'assurance familiale. Dans les années à venir, nous voulons développer de nouveaux produits et services qui aideront les clients à se déplacer de manière durable et abordable.

Lisez [ici](#) ce qu'Argenta a réalisé en 2022.

### Investir durablement

Parce que chaque euro a de la valeur, nous sommes conscients de l'impact que nous pouvons avoir grâce aux flux d'argent que nous gérons pour nos clients. Argenta aborde l'année 2023 en proposant uniquement des fonds d'investissement durables (classification SFDR 8 ou 9).

Argenta applique depuis des années une politique qui ne laisse aucune place aux investissements non

éthiques au sein de ses propres fonds. Tant les fonds d'investissement gérés par Argenta Asset Management (AAM) que les fonds de pension gérés par Arvestar sont soumis à une liste d'exclusion stricte d'entreprises controversées et non éthiques dans lesquelles il est interdit d'investir.

Sont ainsi exclues les entreprises qui fondent leur modèle d'entreprise sur des activités non durables, ainsi que les entreprises qui sont mises en cause pour violation grave des normes éthiques. Et ce, dans un cadre d'investissement financier conservateur et prudent qui met l'accent sur un équilibre sain entre le risque et le rendement.

Lisez la suite [ici](#) pour en apprendre plus sur la politique d'exclusion d'Argenta.

De plus, le client peut opter pour des fonds complémentaires durables.

Lisez [ici](#) ce qu'Argenta a réalisé en 2022.

### **Banque durable**

Argenta trouve important que les clients comprennent leurs produits bancaires et puissent estimer correctement ce dont ils ont besoin pour améliorer

leur santé financière. En étant accessible et en levant les obstacles, Argenta s'efforce d'être financièrement inclusive. La Banque par Internet et l'app mobile sont gratuites et permettent à nos clients de gérer encore plus facilement leurs opérations bancaires en ligne ou sur leur téléphone portable. De plus, Argenta est toujours à proximité grâce à son vaste réseau d'agences.

Lisez [ici](#) ce qu'Argenta a réalisé en 2022.

### **Collaborateurs**

Ainsi, Argenta ne peut croître que si elle fait progresser ses collaborateurs, c'est-à-dire ses talents. Et inversement, ces talents ne peuvent évoluer que si l'organisation évolue également. C'est pourquoi nous investissons dans des collaborateurs engagés qui sont les ambassadeurs d'Argenta. Nous leur montrons le même engagement que nous attendons d'eux en les soutenant, en les renforçant, en les impliquant et en les inspirant. L'engagement est par définition réciproque et il soutient, renforce, implique et inspire les collaborateurs. C'est ainsi que nous obtenons ensemble des résultats solides et que nous créons une valeur ajoutée.

Pour en savoir plus sur la façon dont nous travaillons sur la résilience pour nos collaborateurs, cliquez [ici](#).

## Une démarche axée sur la durabilité

---

En tant qu'établissement financier, nous avons une responsabilité envers l'homme, l'environnement et la société. Ce qui entraîne des résultats d'exploitation stables et en progression, des collaborateurs heureux et une société saine. Chez Argenta, nous en sommes convaincus.

Si nous voulons accroître la résilience financière, nous devons également nous engager à 100 % dans les trois piliers ou dimensions « ESG » de la durabilité : l'écologie (E), la société (S pour « social ») ainsi que la bonne gouvernance et l'entrepreneuriat responsable (G pour « gouvernance »).

### Nos ambitions en matière de durabilité

- Argenta entend rester proche de ses collaborateurs et de ses clients, dont l'engagement fait la force de notre organisation. En prenant soin d'eux, nous construisons une relation à long terme. C'est pourquoi nous visons un NPS (Net Promotor Score) de 50 et souhaitons qu'au moins 80 % de nos collaborateurs soient engagés. (ODD 8)
- Argenta se veut proche avec une offre simple. Argenta veut lever les obstacles en étant financièrement et numériquement inclusive. En garantissant la santé financière des clients, nous contribuons à leur résilience financière. C'est la raison pour laquelle Argenta souhaite pouvoir atteindre plus de clients

chaque année et stimuler davantage l'utilisation de l'app mobile. Nous misons sur une prestation de services sûre. (ODD 12)

- En tant qu'établissement financier, nous pouvons faire la différence grâce aux flux d'argent que nous gérons pour nos clients. Argenta choisit de les utiliser de manière responsable et de générer un impact positif pour la société. C'est pourquoi Argenta veut rendre son offre d'investissement aux clients entièrement durable. Et nous attendons de nos partenaires et fournisseurs qu'ils souscrivent aux mêmes principes de durabilité. (ODD 11, 12)
- Argenta veut réduire son empreinte écologique, car tant la banque au quotidien que les assurances ne devraient nullement avoir d'impact sur l'environnement. Nous intervenons ici au niveau du siège, mais aussi de notre offre de produits. (ODD 13)
- La durabilité est un élément fondamental de ce qu'est Argenta, de ce qu'elle fait et de la manière dont elle le fait. Elle est inextricablement liée à l'éthique et à l'intégrité. Aussi, Argenta consacre beaucoup d'efforts à l'adoption d'une mentalité intègre chez ses collaborateurs et à la sensibilisation à la cybersécurité de ses clients et de ses collaborateurs. (ODD 16)

Nos ambitions en matière de durabilité sont incluses dans la Charte de durabilité et constituent la base de la politique de durabilité. Les mesures concrètes par lesquelles nous entendons avoir un impact ciblé sont

exposées dans le plan d'action de durabilité 2020-2023. Un nouveau plan d'action pour le développement durable 2023-2026 doit être élaboré en 2023.

Les objectifs de développement durable (ODD en français – SDG en anglais) des Nations unies fournissent un cadre de référence général pour rendre compte de notre impact.

Les plus grands défis en matière de durabilité découlent de l'évolution rapide du paysage dans lequel nous nous trouvons. La barre est sans cesse plus haute : plus d'exigences légales, plus de besoin de transparence envers les clients, les collaborateurs, les investisseurs et le régulateur. Le changement climatique pose lui aussi des défis aux établissements financiers, ce qui accroît le besoin de politiques adéquates en matière de durabilité et de climat.

Pour plus d'informations sur notre politique de durabilité, cliquez [ici](#).

## Environnement

**La banque au quotidien et les assurances ne devraient pas avoir d'impact négatif sur l'environnement.**

Argenta veut elle aussi contribuer à la transition vers une société climatiquement neutre, en gérant consciemment les flux de capitaux et les activités commerciales.

Tel est l'enjeu de la politique climatique d'Argenta.

### **Ce que nous faisons nous-mêmes**

Une bonne politique climatique commence par nous-mêmes. Argenta souhaite réduire de 50 % l'empreinte écologique de son siège en Belgique et de ses agences aux Pays-Bas et au Luxembourg d'ici 2023, par rapport aux mesures initiales de 2017. D'ici 2030, Argenta veut être neutre en carbone. C'est pourquoi nous avons rénové notre siège pour en faire un immeuble de bureaux durable et économe en énergie. Nous investissons pleinement dans la mobilité durable de nos collaborateurs et réduisons l'utilisation du papier. En 2022, l'empreinte carbone totale s'élevait à 1 453 tonnes, soit une diminution de -43 % par rapport à 2017. L'empreinte carbone par collaborateur est de 1,32 tonne. Par rapport à 2021, une augmentation de 16 % est perceptible, mais cela s'explique par le fait qu'en 2021 comme en 2020, les activités au siège et les déplacements domicile-lieu de travail avaient fortement diminué en raison de la pandémie de covid-19.

Réalisations en 2022 :

- En 2022, environ 58 % des collaborateurs ont utilisé un mode de déplacement durable pour se rendre au travail. Pendant la Semaine de la mobilité, Argenta a mis les collaborateurs #surlabonnevoie en offrant un petit-déjeuner sain et un service de réparation de vélos gratuit à tous ceux qui sont venus au travail en adoptant un moyen de transport durable. À partir de 2023, les collaborateurs d'Argenta recevront un budget mobilité mensuel qui leur permettra d'acheter une voiture durable ou un vélo, ou de rembourser une partie de leur crédit hypothécaire ou loyer.
- Argenta interpelle également les fournisseurs et les partenaires quant à leurs responsabilités. Tous les fournisseurs doivent signer la Charte de durabilité d'Argenta, et la durabilité est également un critère décisif dans le processus d'achat. Argenta se concentre sur des solutions écologiques, comme l'ICT vert et l'économie circulaire.
- Grâce aux propres portefeuilles d'investissement du bancassureur, nous investissons dans des entreprises durables qui soutiennent la transition climatique ou des projets locaux à impact social. Nous appliquons une politique d'exclusion à l'égard des entreprises et des secteurs contraires à l'éthique.
- Argenta a élaboré un Green Bond Framework, avec l'ambition d'émettre des obligations vertes pour

stimuler ainsi la croissance des crédits hypothécaires durables. L'émission des premières obligations vertes pour les investisseurs institutionnels en 2022 représentait 1,1 milliard d'euros.

« Les émissions produites dans le cadre du Green Bond Framework d'Argenta permettent à Argenta de contribuer davantage à l'écologisation du marché du logement et à la mobilité durable. »

Geert Ameloot



### Ce que nous faisons pour nos clients

En pérennisant nos activités commerciales, nous pouvons avoir un impact positif pour nos clients, mais aussi pour l'environnement et notre société.

Argenta cartographie l'empreinte écologique de ses investissements depuis quelques années. Par rapport à 2021, l'empreinte carbone moyenne par fonds est passée de 102 à 72 tonnes de CO<sub>2</sub> par million d'euros investi. Les investissements dans l'énergie renouvelable ont conduit à une économie de 2,9 tonnes d'émission de CO<sub>2</sub> par million d'euros investi.

## Découvrez [ici](#) l’empreinte écologique de nos fonds d’investissement

Argenta soutient les clients qui rénovent durablement ou achètent une habitation avec un score PEB favorable (certificat de performance énergétique des bâtiments). C’est ainsi que nous renforçons la transition vers un patrimoine immobilier durable. Nous faisons de même en promouvant la mobilité durable grâce à des réductions de taux pour les prêts vélo et les prêts pour des véhicules hybrides ou électriques.

À partir de 2023, Argenta rendra compte des émissions de ses activités commerciales, lesdites « financed emissions » ou émissions financées. Cela devrait nous aider à fixer des objectifs de réduction concrets.

### Rapport sur la taxonomie

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, Argenta doit fournir des informations sur le caractère durable de ses activités commerciales conformément au Règlement sur la taxonomie.

Ce règlement prévoit une classification des activités écologiquement durables selon six objectifs environnementaux :

- Atténuation du changement climatique ;
- Adaptation au changement climatique ;

- Utilisation durable et protection des ressources en eau et des ressources marines ;
- Transition vers une économie circulaire ;
- Prévention et lutte contre la pollution ;
- Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Conformément aux exigences stipulées à l’article 10 de l’Acte délégué relatif aux publications complétant l’article 8, Argenta Bank- en Verzekeringsgroep devra rédiger un rapport sur l’« éligibilité à la taxonomie » de ses activités commerciales en 2023.

Les trois quarts environ des activités d’Argenta Banque d’épargne sont éligibles à la qualification de durables selon la définition de l’éligibilité à la taxonomie. En ce qui concerne les activités d’assurance, il s’agit de plus d’un tiers des investissements dont le risque n’est pas supporté par les titulaires de la police.

Vous trouverez de plus amples informations sur le rapport sur l’éligibilité à la taxonomie [ici](#).

## Société

**Chaque euro a de la valeur. Argenta fait la différence en gérant durablement les flux financiers de ses clients. Nous pratiquons une politique d'exclusion à l'égard des entreprises et des secteurs qui ne respectent pas l'éthique.**

Argenta veut contribuer de manière positive aux défis de la société :

- en étant financièrement solide en tant qu'entreprise, avec un regard sur le long terme ;
- en investissant sur la base de principes durables ;
- en laissant la durabilité être le facteur décisif dans le choix des partenaires et des fournisseurs ;
- en nous engageant ensemble pour la bonne cause.

Les principes d'exclusion que nous appliquons pour les fonds d'investissement de nos clients valent également pour le portefeuille d'investissement de notre banque et assureur. Afin de concrétiser encore mieux notre impact social, nous investissons dans des projets durables et locaux. Une partie des fonds de nos clients issus de leurs comptes d'épargne et de paiement est placée dans des prêts et obligations à des institutions publiques locales,

telles que les villes et communes, ou dans des projets d'infrastructure locaux.

Argenta a déjà investi plus de 1 milliard d'euros dans l'économie locale. Ces investissements ont donné une bouffée d'oxygène financier à des projets de logements sociaux, de soins aux personnes âgées, de logements pour étudiants, d'infrastructures pour personnes handicapées, d'électricité verte, etc. Et nous ne nous écartons pas de cette voie non plus.

De plus, l'année dernière, nous avons investi dans le marché à forte croissance des obligations durables, et environ 10 % du portefeuille total de titres de créance s'inscrivent dans un cadre d'investissement vert, social ou durable. Dans les années à venir, Argenta s'efforcera d'augmenter encore cette part.

Au niveau de l'analyse des risques, des progrès ont également été accomplis, et il est tenu compte du profil de durabilité de l'entreprise lors de la prise de chaque décision d'investissement. Nous faisons notamment appel à des fournisseurs externes de données ESG, nous analysons les risques climatiques et de durabilité et nous nous concentrons dans notre portefeuille d'actions sur des entreprises qui sont en mesure de soutenir la transition durable.

Cette attention toute particulière pour la durabilité a payé en 2022 et permet aux assurances vie de la

Branche 21 sous gestion d'entamer l'année 2023 avec une classification SFDR article 8, permettant de présenter la durabilité comme un pilier fondamental de la politique d'investissement d'Argenta. Une tendance dans laquelle nous continuerons à investir fortement en 2023. En 2022, des indicateurs de risque de transition ont été intégrés dans le cadre de risque d'Argenta.

Pour en savoir plus sur nos efforts en faveur de la société, cliquez [ici](#).

## Rapport de durabilité

---

Depuis 2012, Argenta rend compte de ses activités durables par le biais du [rapport d'activités et de durabilité intégré](#), qui est audité par le réviseur d'entreprises en même temps qu'un certain nombre de thèmes ESG pertinents. Le rapport de durabilité est lié aux [objectifs de développement durable des Nations unies](#) (« Sustainable Development Goals » ou « SDG ») et basé sur [les normes de reporting GRI](#) (core option).

Ces dernières années, le cadre légal relatif au rapport sur le climat et la durabilité a subi d'importantes modifications :

- **Taxonomie de l'UE** : Rapport annuel sur l'éligibilité et l'alignement à la taxonomie (par ex. le green asset ratio) de notre bilan au niveau consolidé. Il

comprend la part qu'Argenta investit dans des projets durables sur le plan environnemental (cf. la définition de la taxonomie). Le rapport sur la taxonomie fait partie du rapport annuel d'activités et de durabilité. La taxonomie de l'UE fait une entrée en vigueur progressive depuis le 1er janvier 2021.

Vous trouverez [ici](#) le rapport sur l'éligibilité à la taxonomie 2022 d'Argenta Bank- en Verzekeringsgroep.

- **CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive)** : Nouvelles exigences annuelles en matière de publication sur la durabilité qui s'appuient sur la NFRD (Non-Financial Reporting Directive ou directive sur l'information non financière) et sont basées sur les ESRS, dont également de nombreuses exigences de reporting génériques et sectorielles liées à l'écologie et au climat, mais aussi des exigences en matière de publication de données sociales et de gouvernance. La CSRD prendra effet au 1er janvier 2025 pour les activités de l'exercice 2024. Les exigences de reporting sur le climat seront intégrées dans le rapport sur le climat.
- **Pilier III** : Exigences annuelles en matière de publication sur le climat et la durabilité pour les activités d'Argenta Banque d'épargne. Les exigences

de reporting quantitatif sont intégralement incluses dans le rapport Pilier III distinct, tandis que les exigences de reporting qualitatif ont été incluses dans le présent rapport sur le climat (voir le tableau récapitulatif en annexe). Le rapport Pilier III pour 2022 est disponible [ici](#).

- **TCFD (Task Force for climate-related Financial Disclosures) :** Il s'agit d'un cadre international pour l'établissement de rapports sur le climat. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un cadre obligatoire ou légal, il est généralement admis dans le secteur comme une approche performante pour cartographier les efforts des entreprises en matière de climat. Un aperçu des exigences de reporting de la TCFD est disponible dans l'annexe du rapport sur le climat.
- **SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) :** Il s'agit également d'un cadre pour l'établissement de rapports sur la durabilité dans le contexte des investissements. À cet égard, des informations qualitatives spécifiques relatives à nos activités d'investissement doivent être publiées à partir du 1er janvier 2023. À partir du 30 juin 2023, des informations quantitatives seront également mises à disposition sur une base périodique.

# Gestion des risques

## Cadre de gestion des risques

---

En finance, la politique en matière de risque climatique et de durabilité est en constante évolution. Par conséquent, un processus de gestion des risques adapté est nécessaire. Une gestion approfondie et professionnelle des risques est une condition préalable à une croissance durable et rentable. Argenta en est convaincue et fait donc de la gestion des risques une de ses activités essentielles.

Le cadre de gestion des risques est constamment actualisé et adapté en fonction des nouvelles réglementations, de l'évolution des normes de marché, des expériences quotidiennes et des modifications apportées aux activités d'Argenta. Certaines de ces modifications résultent directement des choix durables faits par Argenta. Pour gagner la confiance de toutes les parties prenantes, nous devons démontrer que des procédures adéquates de gestion des risques sont en place. Ces parties prenantes sont nos clients, investisseurs, agents, autorités de contrôle et agences de notation, mais aussi administrateurs, management et collaborateurs.

## Organisation de la fonction de gestion des risques

---

Le conseil d'administration et le comité de direction prennent l'initiative de réaliser une culture d'entreprise saine au sein de toute l'organisation. À cet égard, le conseil d'administration assume la responsabilité finale d'une bonne gestion des risques au sein de l'organisation. Pour ce faire, le conseil charge le comité de direction et en particulier le CEO et le CRO de mettre suffisamment de personnes et de moyens à disposition pour régler la gestion des risques.

La fonction de gestion des risques au sein d'Argenta est organisée de manière centrale au niveau d'Argenta Bank-en Verzekeringsgroep (BVg), à l'exception de la fonction de gestion des risques des gestionnaires d'actifs qui est organisée de manière décentralisée au sein des sociétés de gestion concernées et de la composition locale au sein d'Argenta aux Pays-Bas. La fonction centrale de gestion des risques fournit une perspective globale à l'échelle du groupe sur les risques financiers et non financiers afin de garantir que la stratégie de gestion des risques est respectée. Ce cadre définit l'ensemble des éléments constitutifs, des pratiques et des processus selon lesquels Argenta applique son modèle de gestion des risques.

La fonction de gestion des risques du groupe est assurée au niveau central par les directions Risque et validation (avec un accent sur les risques financiers) et Gestion des risques non financiers et Supervisory Office (avec un accent sur les risques non financiers), moyennant un alignement fonctionnel sur la gestion décentralisée des risques au sein de la Succursale des Pays-Bas, d'AAM et d'Arvestar (sociétés de gestion d'actifs).

La politique de gestion des risques relève formellement de la responsabilité du conseil d'administration. Il détermine l'appétit pour le risque, la tolérance au risque et la politique de risque pour les différentes activités opérationnelles et commerciales. À cet égard, il surveille étroitement l'alignement des plans stratégiques, financiers et de capital d'Argenta. Le conseil est étroitement impliqué dans le suivi de l'évolution du profil de risque d'Argenta et de la gestion de tous les risques significatifs et est conseillé par le comité des risques et le comité d'audit à cet égard. Dans l'exercice de cette supervision, le conseil est également soutenu par la fonction indépendante de gestion des risques qui, avec la fonction Compliance et la fonction actuarielle, constitue la deuxième ligne de contrôle dans le modèle de gouvernance des « 3 lignes de défense ».

La charte de gestion des risques définit le statut de la fonction indépendante de gestion des risques et

comprend des droits et des prérogatives, des ressources, des tâches et des responsabilités ainsi que des obligations en matière de reporting.

La fonction de gestion des risques veille à ce que tous les risques pertinents soient identifiés et gérés dans le cadre de l'appétence au risque définie par le conseil. La cartographie des risques d'Argenta constitue donc un guide important dans le cadre de la gestion des risques : elle permet d'identifier tous les risques financiers et non financiers pertinents pour Argenta et de les attribuer aux activités opérationnelles et aux fonctions de contrôle indépendantes dans le cadre du modèle des « 3 lignes de défense ». Cette cartographie des risques est mise à jour chaque année, afin d'obtenir une appropriation adéquate des risques. Argenta a choisi d'opérer une distinction claire dans la cartographie des risques, approuvée par le conseil d'administration sur avis du comité des risques, entre (i) le climat et la durabilité (ESG) en tant que risque financier et (ii) la marque et la durabilité en tant que risque non financier. Les risques issus de la cartographie des risques sont intégrés dans le cadre d'appétence au risque (Risk Appetite Framework ou RAF), dans lequel un profil de risque est préparé et communiqué pour chaque type de risque.

- **Le risque climatique et de durabilité (ESG)** a été défini comme la probabilité d'un impact comme

conséquence d'événements ou de conditions environnementaux (E), sociaux (S) ou de bonne gouvernance (G) qui, s'ils se produisaient, pourraient avoir un effet négatif réel ou potentiel important sur la valeur de l'actif et du passif. Il est identifié en tant que risque financier en raison du lien étroit avec un certain nombre d'autres risques financiers connexes et déjà inclus, principalement les risques de marché, de crédit, de liquidité et de souscription. Ainsi, le risque climatique peut avoir un impact crucial sur la qualité de crédit des contreparties par le biais du risque de transition dû à des changements technologiques ou législatifs. Par conséquent, nous surveillons ces risques dans le cadre du portefeuille de crédit, d'assurance et d'investissement propre ainsi que dans celui des fonds d'investissement.

- **Le risque de marque et de durabilité** concerne la probabilité d'un impact comme conséquence directe ou indirecte des décisions stratégiques et opérationnelles, de leur mise en œuvre et/ou des influences internes et externes. Il a été identifié en tant que risque non financier et lié au risque de marque. Argenta surveille un certain nombre de sujets ESG pertinents afin d'améliorer systématiquement ses performances en matière de politique environnementale, sociale et de gouvernance.

Chacun des risques liés constitue le fondement d'une politique distincte, qui fait également mention de la structure des comités et consultations. Cela permet de gérer le risque en question au niveau stratégique, tactique et opérationnel. La description complète de l'objet, de la composition, du pouvoir de décision et de la fréquence de réunion de chaque comité et organe politique figure dans le Mémoire de gouvernance.

## Risque climatique

---

### Identification du risque

Pour pouvoir aligner la stratégie sur les défis climatiques, il est nécessaire d'identifier les risques et les opportunités liés au climat et de bien comprendre l'impact sur le modèle d'entreprise. Après une première enquête qualitative en 2021, des efforts supplémentaires ont été déployés en 2022 pour réaliser des analyses quantitatives sur la base de données nouvellement générées.

Il s'agit notamment de mettre l'accent sur :

- L'exposition aux risques climatiques physiques à court, moyen et long terme ;
- L'exposition aux risques de la transition à court, moyen et long terme ;
- Une évaluation de l'impact sur le contexte économique (paysage réglementaire et concurrentiel,

contexte sociodémographique, technologique, macroéconomique et géopolitique) ;

- Les différents scénarios de tests de résistance ;
- Une évaluation de la matérialité et des concentrations de risques au sein des différentes activités : crédits hypothécaires retail (Belgique et Pays-Bas), investissements non retail, activités d'assurance, gestion d'actifs et wholesale funding.

De même, une analyse de matérialité plus complète a été réalisée, dans le cadre de laquelle, pour les différentes lignes d'activité, la matérialité a également été évaluée du point de vue des autres risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, en plus du risque de transition et du risque physique.

Il ressort de ces analyses qu'on peut s'attendre à un impact pertinent dans nos portefeuilles de crédits hypothécaires en Belgique et aux Pays-Bas, qui sont sensibles aux effets du changement climatique liés à la transition, mais aussi aux risques climatiques

physiques. Les portefeuilles hypothécaires représentent la plus grande part de nos activités commerciales, c'est pourquoi nous devons considérer l'impact comme pertinent.

On peut également s'attendre à un impact pertinent pour les portefeuilles d'investissement non retail en ce qui concerne les risques de transition, physiques, sociaux et de gouvernance. Pour les fonds, on peut s'attendre à un impact pertinent pour les risques de transition. En outre, le portefeuille d'assurance dommages et santé est également sensible aux risques physiques.

Nous résumons ci-dessous les principales conclusions de l'évaluation de matérialité qui repose sur une analyse approfondie de la matérialité des portefeuilles, un aperçu des zones de risque, le suivi des paramètres de risque et les résultats des analyses des tests de résistance. Argenta considère qu'un risque climatique et de durabilité (ESG) est pertinent lorsque l'impact du test de résistance dépasse 1 million d'euros.

	Risque climatique – risque de transition		Risque climatique – risque physique		Autres risques environnementaux		Risques sociaux		Risques de gouvernance	
	KRI disponibles	Évaluation finale	KRI disponibles	Évaluation finale	KRI disponibles	Évaluation finale	KRI disponibles	Évaluation finale	KRI disponibles	Évaluation finale
Crédits hypothécaires BE	x	Pertinent	x	Pertinent		Non pertinent		Non pertinent		N/A
Crédits hypothécaires NL Argenta Banque d'Épargne (ci-après « Aspa »)	x	Pertinent	x	Pertinent		Non pertinent		Non pertinent		N/A
Crédits hypothécaires NL Argenta Assurances (ci-après « Aras »)	x	Non pertinent	x	Non pertinent		Non pertinent		Non pertinent		N/A
PàT		Non pertinent		Non pertinent		Non pertinent		Non pertinent		N/A
Portefeuille d'investissement Aspa	x	Pertinent	x	Pertinent	x	Non pertinent	x	Non pertinent	x	Non pertinent
Portefeuille d'investissement Aras	x	Pertinent	x	Non pertinent	x	Non pertinent	x	Non pertinent	x	Non pertinent
Assurances Dommages		Non pertinent	x	Pertinent		Non pertinent		Non pertinent		N/A
Assurances Vie		Non pertinent		Non pertinent		N/A		Non pertinent		N/A
Assurances Santé		Non pertinent	x	Pertinent		N/A		Non pertinent		N/A
Wholesale funding et liquidités	x	Pertinent		Non pertinent		Non pertinent		Non pertinent		Non pertinent
Fonds (Argenta AAM et Arvestar)	x	Pertinent		Non pertinent		Non pertinent		Non pertinent		Non pertinent

Les indicateurs clés de performance sont inclus dans les tableaux de bord des risques liés et sont finalement intégrés dans le cadre des limites du RAF (cadre d'appétence au risque). L'évaluation de matérialité est effectuée au moins une fois par an dans le cadre des processus ICAAP et ORSA et sur une base ad hoc si de nouvelles données et méthodes de calcul deviennent disponibles.

Argenta a également intégré des scénarios spécifiques au climat dans son cadre interne de tests de résistance pour la banque et l'assureur et a en outre participé à l'analyse des tests de résistance climatiques de la BCE. La réalisation de ces tests de résistance a finalement démontré un impact financier plutôt limité sur le modèle d'entreprise d'Argenta.

La BCE a également procédé à une enquête thématique sur le plan d'action pour le climat en 2022. L'enquête a confirmé les bons progrès réalisés par Argenta, mais a également souligné l'importance de disposer de données fiables sur le climat, qui doivent permettre à Argenta de définir des ambitions concrètes et des KPI mesurables.

L'autorité de contrôle s'attend à ce qu'Argenta – ainsi que les autres banques européennes – satisfassent pleinement aux 13 attentes de la BCE en matière de risques climatiques et environnementaux d'ici la fin de l'année 2024.

**En 2023, Argenta prendra en outre l'initiative de présenter ses ambitions stratégiques en matière de climat et de les traduire en indicateurs clés de performance, tant au niveau du groupe que des secteurs d'activité et des produits, et ce, dans le cadre général du plan d'action de durabilité 2023-2026. Grâce à une gouvernance renforcée et à une gestion adéquate des risques, nous sommes convaincus que nous pouvons réaliser les progrès nécessaires pour atteindre nos objectifs.**

## **Gestion des risques**

Le risque climatique a été inclus pour la première en 2021 dans la cartographie des risques d'Argenta. Celle-ci est mise à jour chaque année conformément à la gouvernance interne. Le risque climatique et de durabilité (ESG) est un risque financier qui se définit comme suit :

**« Probabilité d'un impact comme conséquence directe ou indirecte d'événements ou de conditions climatiques et environnementaux (E), sociaux (S) ou de gouvernance**

**(G) qui pourraient avoir un effet négatif sur les performances financières (par ex. valeur, liquidité) de l'actif et du passif. »**

- Risque climatique et environnemental (E) : probabilité de pertes financières comme conséquence directe ou indirecte de l'impact négatif des facteurs climatiques et environnementaux sur les risques financiers liés aux contreparties, aux investissements et aux contrats d'assurance. Les facteurs climatiques et environnementaux sont des aspects liés au réchauffement climatique, à la biodiversité, à la consommation d'énergie, à la pollution de l'environnement et à la gestion des déchets. Nous faisons ici la distinction entre le risque physique et le risque de transition. Le risque physique fait référence aux effets physiques directs de l'environnement et du climat sur les contreparties, les investissements et les contrats d'assurance. Le risque de transition renvoie aux risques liés au calendrier et à la rapidité de la transition vers une économie plus durable en matière d'environnement et de climat, et à leur impact sur les contreparties, les investissements et les contrats d'assurance.
- Risque social (S) : probabilité de pertes financières comme conséquence directe ou indirecte de l'impact négatif des facteurs sociaux sur les risques financiers liés aux contreparties et aux investissements. Les facteurs sociaux concernent les droits, le bien-être

et les intérêts des personnes et des communautés, et ils comprennent des facteurs tels que l'égalité ou l'inégalité, la santé, l'inclusion, les relations de travail, la santé et la sécurité au travail, le capital humain et les communautés.

- Risque de gouvernance (G) : probabilité de pertes financières comme conséquence directe ou indirecte de l'impact négatif des facteurs de gouvernance sur les risques financiers liés aux contreparties et aux investissements. Les facteurs de gouvernance se rapportent aux pratiques de gouvernance, y compris le leadership, la rémunération des administrateurs, les audits, les contrôles internes, l'évasion fiscale, l'indépendance du conseil d'administration, les droits des actionnaires, la corruption et les pots-de-vin, ainsi que la manière dont les entreprises ou les entités intègrent les facteurs environnementaux et sociaux dans leur politique et leurs procédures.

À partir de là, le conseil d'administration a établi la déclaration d'appétence au risque :

**« Argenta vise à gérer les risques en matière de climat et de durabilité (ESG) de manière appropriée et proactive en ce qui concerne les risques et activités liés afin d'atteindre les objectifs d'entreprise des différentes activités commerciales de manière responsable et conformément à la politique de durabilité et au purpose d'Argenta. »**

Dans le cadre d'appétence au risque (RAF), un profil de risque a été élaboré sur la base d'indicateurs de risque spécifiques.

En 2022, de nouveaux indicateurs de risque ont été identifiés, à la fois en termes d'indicateurs clés de performance (KPI) et d'indicateurs clés de risque (KRI)<sup>3</sup> pour les portefeuilles de crédits hypothécaires retail en Belgique et aux Pays-Bas et les portefeuilles d'investissement non retail de la banque et de l'assureur. Ces indicateurs de risque climatique sont définis dans les politiques pertinentes, discutés au sein des comités responsables et rapportés au comité des risques du conseil dans des tableaux de bord, dont le tableau de bord RAF trimestriel. En 2023, le tableau de bord de suivi des risques climatiques devrait davantage prendre

forme afin de garantir une vision agrégée des risques climatiques.

### Plan d'action pour le climat

Argenta a mis en place un plan d'action climatique en 2021 suite à la publication des directives de la BCE sur les risques climatiques et environnementaux. Le plan d'action comprend 13 attentes ou « expectations », fixées par l'autorité de contrôle.

L'autorité de contrôle suit de près la mise en œuvre du plan d'action en l'évaluant à intervalles réguliers. En 2022, Argenta a fait l'objet d'une évaluation approfondie (« deep dive ») de sa stratégie, de sa gouvernance et de sa gestion des risques. Cette « enquête thématique » comprenait notamment :

- Un rapport de suivi décrivant le cadre et l'état d'avancement des 13 attentes ;
- Un atelier expliquant l'efficacité de la gestion des risques climatiques d'Argenta dans les portefeuilles de crédits hypothécaires et d'investissements ;
- Une évaluation du cadre des tests de résistance d'Argenta.

Enfin, l'autorité de contrôle a évalué positivement les progrès substantiels d'Argenta. Le cadre de gestion des risques, le lien entre le risque climatique et les autres

3 • Les KPI et KRI pertinents sont basés sur les attentes en matière de transparence de divers règlements et organismes européens, tels que le Green Deal européen (c'est-à-dire la transition carbone), les attentes en matière de reporting liées à l'ABE et à l'Eiopa (c'est-à-dire les volumes d'émissions et les voies de transition, l'alignement des températures, le risque physique, le green asset ratio), le Guide du risque climatique de la BCE et la publication d'informations du TCFD (c'est-à-dire l'accent mis sur la stratégie commerciale/le modèle d'entreprise, la gouvernance et l'appétence au risque, la gestion du risque et le reporting), l'UNPRI/GRI/SFDR (c'est-à-dire les investissements durables), la taxonomie de l'UE (c'est-à-dire le GAR, l'éligibilité et l'alignement à la taxonomie).

facteurs de risque, l'orientation générale vers toutes les activités commerciales et le suivi dans le cadre du modèle des trois lignes de défense sont considérés comme positifs.

### Politique en matière de risque climatique

Une autre étape importante a été franchie en 2022 avec l'élaboration de la politique en matière de risque climatique pour l'ensemble de l'entreprise, dont l'approbation finale par le conseil a eu lieu en janvier 2023.



« En 2022, Argenta a intensifié ses efforts en matière de risque climatique, ce que le comité de direction a qualifié de priorité absolue en matière de risque. Avec tous les départements concernés, nous travaillons activement à l'élaboration d'une politique solide qui doit nous permettre de surveiller et de gérer le risque climatique de manière appropriée. »

Gert Wauters

### Tests de résistance

Le risque climatique a été intégré dans le cadre de la gestion des risques par le biais de tests de résistance. Le plan d'affaires constitue le point d'ancrage central de la planification des tests de résistance. Entre autres, les tests de résistance en matière d'ICAAP, d'ILAAP, de plan de redressement, de FLOAR (« Forward Looking assessment of own risks ») et d'AML partent de scénarios de plan d'affaires de référence. En 2022, les scénarios de tests de résistance existants ont été complétés par des scénarios spécifiques au climat. Un scénario interne de test de résistance au climat a été élaboré et appliqué, sur la base d'informations accessibles au public (par ex. Network for Greening the Financial System, NFGS) et de ses propres analyses internes.

Pour Argenta Banque d'Épargne, un scénario de test de résistance au climat a été inclus dans l'ICAAP, s'inspirant du scénario désordonné présenté par la BCE et le NGFS (Network for Greening the Financial System). Dans l'ORSA, un scénario de test de résistance au climat a également été inclus. En outre, Argenta a calculé le test de résistance au risque climatique de la BCE au cours du premier semestre 2022. Le calcul du test de résistance au risque climatique de la BCE a été minutieusement préparé avec les départements concernés afin que les lacunes en matière de données et de méthodologie soient identifiées et résolues en temps utile. En 2023,

Argenta s'engagera dans l'amélioration ultérieure des tests de résistance en se concentrant notamment sur la segmentation et l'identification des risques.

Vous trouverez plus d'informations sur les différents scénarios dans [l'annexe I.IV](#).

### Processus de gestion des risques

Afin de pouvoir gérer adéquatement les risques climatiques, il est important de fournir des processus solides. De tels processus sont prévus, entre autres, dans le cadre de :

#### Activités d'investissement :

- Par le biais de sa politique d'exclusion des investissements, Argenta entend minimiser l'impact négatif sur les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance. La politique d'exclusion est basée sur des initiatives et des normes internationales telles que les UN Global Compact principes. Argenta exclut les secteurs et activités controversés, ainsi que les entreprises remises en question en raison de controverses liées à l'ESG (par ex. violations des droits humains, droits du travail, pratiques commerciales contraires à l'éthique, etc.). Vous trouverez ici de plus amples informations sur la politique d'exclusion d'Argenta ;

- Le comité d'exclusion des investissements a été nommé en tant qu'organe formel pour gérer les listes d'exclusion sur une base semestrielle. Le processus d'élaboration de ces listes d'exclusion a été détaillé ;
- Des analyses d'investissement au niveau des contreparties individuelles sont réalisées sur la base des informations et des scores ESG mis à disposition par le biais d'un fournisseur externe de données ESG – examinant l'impact potentiel des facteurs ESG sur la qualité de crédit ;
- L'identification et le suivi du risque climatique se font par le biais d'un score de portefeuille combiné : score de transition carbone (limite RAF) et score environnemental (en termes d'utilisation d'eau, de gestion des déchets, de sujets liés à l'économie circulaire, d'indicateur RAF) ; politique en matière de risques financiers – risque de transition ;
- Pour identifier les 20 entreprises les plus polluantes (notamment dans le cadre des rapports Pilier III), on utilise le rapport sur les « Carbon Majors », publié par le Climate Accountability Institute ;
- En l'absence d'informations précises sur les émissions de gaz à effet de serre des entreprises, Argenta utilise la méthodologie PCAF (Partnership for Carbon Accounting Financials), qui permet néanmoins de réaliser des estimations théoriques.

### Les autres processus pertinents concernent :

- L'identification et le suivi via le score PEB (Kwh/m<sup>2</sup>) de la production et des portefeuilles de crédits logement (indicateur RAF), ainsi que le suivi des zones de risque (PEB vs LTV, PEB vs DSTI/LTI) et suivi (% de labels PEB D ou pire) ; politique en matière de risque de crédit retail – risque de transition ;
- La détermination de l'évaluation de matérialité (qualitative et quantitative) pour les différents secteurs d'activité, en se concentrant sur l'identification des zones de risque dues au climat et aux facteurs liés au climat ;
- L'identification et le suivi du processus d'alignement de la température inspiré du scénario NZE2050 de l'AIE, basé sur des trajectoires d'émission liées au secteur, en suivant des facteurs tels que l'intensité des émissions de carbone, l'alignement à la taxonomie. Il s'agit d'un processus qui sera développé plus avant en 2023 dans le cadre de la surveillance du risque de transition.) ;
- L'identification du risque physique, lié à la fois au portefeuille de crédit hypothécaire et au portefeuille d'investissement. Ce suivi sera également développé plus avant en 2023 ;
- L'analyse et le suivi du degré d'alignement à la taxonomie des contreparties et des portefeuilles (dans le cadre de la détermination du degré d'écologisation et du degré de contribution aux objectifs climatiques de l'UE) (2023) ;

- Le reporting des limites et indicateurs RAF, notamment dans le cadre de la maîtrise et du suivi des zones de risque ;
- La détermination et le calcul des scénarios climatiques dans le cadre de l'ICAAP/ORSA et des tests de résistance.

### Importance de données fiables

Des données précises et fiables sont nécessaires afin de bien pouvoir comprendre et gérer correctement les risques climatiques. Les données sont également nécessaires si nous voulons nous conformer à toutes les obligations en matière de reporting sur la durabilité. C'est pourquoi Argenta déploie de nombreux efforts pour améliorer l'accès aux données et leur qualité :

- Nous faisons appel à des fournisseurs ESG externes (Vigeo Eiris – Moody's) pour consulter les informations relatives au climat et aux ESG, identifier les entreprises controversées ou remises en question en raison de controverses, ou trouver des informations sur les risques climatiques physiques ;
- Pour calculer les émissions que nous générons par le biais de nos activités de financement, nous utilisons la méthodologie PCAF lorsqu'il manque des données individuelles ;
- Nous utilisons des données publiques sur les inondations pour cartographier les risques

- climatiques physiques ;
- L'ampleur et la fréquence des sinistres sont suivies dans le cadre du portefeuille d'assurance, qui est encore enrichi par des calculs de modèles CatNat spécialisés ;
- Pour l'évaluation de nos crédits hypothécaires, on utilise des expertises de bureau, qui sont basées sur des modèles statistiques. Pour les crédits hypothécaires en Belgique, cela se fait avec l'aide de Rock.estate. Pour les crédits hypothécaires aux Pays-Bas, on fait appel à Calcasa Portfolio Services ;
- L'obtention et le remplissage des données PEB et des scores énergétiques pour les portefeuilles de crédit hypothécaire constituent également un processus clé de la collecte de données.

## Risque lié à la marque et à la durabilité

---

### Identification du risque

Argenta veut être crédible en tant qu'organisation durable. Cela signifie que nous voulons mener une politique interne solide en matière d'ESG. La crédibilité est une condition importante pour Argenta pour pouvoir se différencier auprès de ses clients.

En identifiant le risque lié à la marque et à la durabilité comme un risque non financier, nous sommes en mesure d'examiner cette crédibilité d'un œil critique. En outre,

nous pouvons surveiller les principaux risques sociaux et de gouvernance qui peuvent découler de nos activités.

Le risque lié à la marque et à la durabilité (limite RAF) est surveillé en même temps que d'autres risques non financiers tels que le risque de compliance, le risque juridique et réglementaire, le risque lié aux ressources humaines, le risque d'approvisionnement, le risque de processus, le risque de fraude, le risque stratégique et de changement, le risque de gestion des données, le risque de sécurité de l'information et de cybersécurité, le risque informatique et le risque lié à la continuité de l'entreprise.

Pour le suivi du risque lié à la durabilité, plusieurs indicateurs de risque sont examinés, dont :

- La gouvernance d'entreprise : l'accent est mis sur des sujets tels que la gouvernance ESG et les objectifs de performance, la politique environnementale, la procédure relative aux lanceurs d'alerte, la transparence fiscale, la politique antidiscriminatoire, les programmes de réduction des gaz à effet de serre, les pratiques de lobbying, les politiques de lutte contre le blanchiment d'argent et la corruption, etc.
- Le capital humain : l'accent est mis sur des sujets tels que la politique de diversité, les inégalités salariales entre hommes et femmes, la rotation de l'emploi, le développement du capital humain et la formation...

- L'intégration ESG : l'accent est mis sur des sujets tels que la politique d'investissement socialement responsables, l'inclusion financière...
- La confidentialité et la sécurité des données : l'accent est mis sur des sujets tels que la confidentialité et la cybersécurité
- La gouvernance des produits : l'accent est mis sur des thèmes tels que la politique de marketing et des produits responsable, l'accès aux services de base, la qualité et la sécurité...
- L'éthique des affaires : l'accent est mis sur des sujets tels que le code de conduite, la lutte contre le blanchiment d'argent et la corruption, la conformité...

Nous mesurons nos performances à l'aide d'une notation indépendante des risques ESG. Sustainalytics est l'une des plus grandes agences de notation ESG au monde et, grâce à sa méthodologie de notation des risques ESG, elle fournit des informations utiles sur les risques ESG les plus pertinents et sur la capacité des entreprises à les gérer.

Argenta a l'ambition de figurer au moins parmi les 10 % d'entreprises les plus durables au sein de son groupe de pairs – cf. l'univers de screening mondial de Sustainalytics.

Fin 2022, Sustainalytics a réalisé une nouvelle analyse

de notation ESG et a obtenu un excellent score. Argenta fait partie des 4 % d'entreprises les plus durables de son groupe de pairs, selon ce score.

## Gestion des risques

Le risque lié à la marque et à la durabilité est inclus dans la cartographie des risques d'Argenta. Celle-ci est mise à jour chaque année conformément à la gouvernance interne. Le risque lié à la marque et à la durabilité est un risque non financier qui se définit comme suit :

**« Probabilité d'un impact comme conséquence directe ou indirecte de la manière dont Argenta se positionne en tant que marque et en matière de durabilité (en termes de réputation) et de la manière dont sa proposition de valeurs (simple, consciente des prix, partenaire de confiance et durable) est perçue par ses parties prenantes. »**

À partir de là, le conseil d'administration a établi la déclaration d'appétence au risque :

**Risque lié à la marque** : Argenta souhaite que la perception qu'ont les parties prenantes (collaborateurs, collaborateurs potentiels, consultants, agents, fournisseurs, autorités de contrôle, tiers, etc.) d'Argenta reflète les valeurs d'Argenta et qu'elle soit connue comme un bancassureur durable et sûr.

**Risque lié à la durabilité** : nous voulons être durables dans tout ce que nous faisons. La conscience professionnelle est au cœur de l'organisation d'Argenta. Elle nous unit et nous caractérise. En l'intégrant sciemment, nous misons sur des clients satisfaits, des employés heureux et des résultats d'exploitation sains à long terme, ce qui est également reconnu à l'extérieur. Le fait d'assumer ses responsabilités fait partie intégrante de notre vision à long terme. C'est une particularité qu'Argenta présentera encore durant de nombreuses générations à venir.

## Indicateurs de risque et objectifs

En 2022, des ambitions de haut niveau ont été définies. En 2023, ces ambitions devront être affinées en objectifs concrets et mesurables et validées. Le suivi des risques climatiques se fait à l'aide d'indicateurs de risque spécifiques.

### Ambitions de haut niveau

#### Ambitions générales

Ambition	KPI	31/12/2022
<p><b>Argenta veut se distinguer en tant qu'organisation durable</b></p> <p>Purpose d'Argenta</p>	<p>Argenta veut se concentrer sur la résilience financière des clients, d'Argenta et de la société</p> <p>Purpose d'Argenta</p>	<p>Élaboration ultérieure en 2023</p>
<p><b>Argenta veut être crédible en tant qu'organisation durable</b></p> <p>Objectif du plan d'action de durabilité 2020-2023 – pilier « Éthique et intégrité »</p> <p>Suivi via le risque lié à la marque et à la durabilité</p>	<p>Argenta veut faire partie du top 10 % des entreprises les plus durables de son groupe de pairs, conformément à la notation des risques ESG de Sustainalytics.</p> <p>Argenta souhaite qu'au moins 50 % de ses clients associent la marque Argenta à la durabilité</p>	<p>Top 4 %</p> <p>55 %</p>
<p><b>Argenta veut réduire son empreinte écologique</b></p> <p>Objectif du plan d'action de durabilité 2020-2023 – pilier « Écologie »</p>	<p>Argenta veut s'engager à réduire l'empreinte écologique de ses activités au siège. D'ici 2023, Argenta veut réduire son empreinte écologique de 50 % par rapport aux mesures initiales de 2017. En 2030, Argenta veut un siège climatiquement neutre</p>	<p>-43%</p>

<p><b>Argenta veut être proche de ses clients et de ses collaborateurs</b></p> <p>Objectif du plan d'action de durabilité 2020-2023 – pilier « Clients et collaborateurs »</p>	<p>Argenta veut miser sur un NPS de 50 pour les clients et les collaborateurs et souhaite qu'au moins 80 % de ses collaborateurs soient engagés</p>	<p>NPS des clients : 43 NPS des collaborateurs : 34 Engagement des collaborateurs : 93 %</p>
<p><b>Argenta veut générer un impact positif pour la société</b></p> <p>Objectif du plan d'action de durabilité 2020-2023 – pilier « Société »</p>	<p>Argenta veut rendre l'offre d'investissement entièrement durable pour ses clients d'ici 2023</p>	<p>100 % des fonds Argenta alignés sur l'article 8 ou l'article 9 du Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR) à partir du 01-01-2023</p>

## Ambitions activités commerciales

Ambition	KPI	31/12/2022
<p><b>Argenta veut miser sur l'habitat durable</b></p> <p>Crédits hypothécaires et assurances (BE)</p>	<p>D'ici 2050, Argenta souhaite disposer d'un portefeuille de crédit hypothécaire entièrement durable</p> <p>KPI à affiner</p>	<p>Élaboration ultérieure en 2023</p>
<p><b>Argenta veut miser sur la mobilité durable</b></p> <p>Prêts à tempérament et assurances</p>	<p>D'ici 2040, Argenta ne veut financer que des véhicules durables (&lt;50 gr CO2/km)</p> <p>KPI à affiner</p>	<p>Élaboration ultérieure en 2023</p>
<p><b>Argenta veut investir durablement</b></p> <p>Portefeuilles d'investissement propres banque et assureur</p>	<p>Les portefeuilles d'investissement propres à Argenta :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Investir dans des projets locaux</li> <li>- Intégrer l'ESG dans les décisions d'investissement et le suivi</li> <li>- Soutenir la transition vers une économie climatiquement neutre</li> </ul> <p>KPI à affiner</p>	<p>Élaboration ultérieure en 2023</p>

<p><b>Argenta veut effectuer des placements durables</b></p> <p>Activités de gestion d'actifs</p>	<p>Argenta souhaite proposer à ses clients des solutions d'investissement durable, avec une offre à déterminer classifiée article 8 ou article 9 au moins de la législation SFDR</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Objectif minimum positions durables dans des fonds Art. 8 : &gt; 20 %</li> <li>- Objectif minimum positions durables dans des fonds Art. 9 : &gt; 80 %</li> </ul>	<p>Arvestar : 51,31 % – actifs sous gestion pondérés AAM : 96,11 % – actifs sous gestion pondérés sur les fonds Argenta Responsible</p>
---	---	---

## Indicateurs de risque climatique

Les indicateurs de risque climatique suivants sont rapportés chaque trimestre dans le tableau de bord RAF ou par le biais de tableaux de bord spécifiques dans le cadre des activités du comité : le tableau de bord Kreco ou risque de crédit et le tableau de bord ALCO.

À cet égard, il convient de noter que les données PEB ont en grande partie été mises à disposition par l'utilisation de valeurs de substitution, les valeurs PEB réelles n'étant pas (encore) connues. Entre-temps, on continue de travailler à l'amélioration de la saisie des valeurs PEB (réelles), afin d'améliorer la qualité des données PEB, pour les portefeuilles de crédits belges et néerlandais.

Activités commerciales	Indicateur de risque	Détails	31/12/2022	31/12/2021
<p><b>Risque de crédit retail Crédits hypothécaires BE</b></p>				
<p>Objectif chiffré (évolutif) : &lt;= 281</p>	<p>Score PEB moyen production de crédits hypothécaires</p>	<p>Indicateur RAF KwH/m<sup>2</sup> moyen de la production</p>	<p>319</p>	<p>308 (06/2022)</p>
<p>Ambition (évolutive) : &lt;= 352</p>	<p>Score PEB moyen portefeuille de crédit hypothécaire</p>	<p>Indicateur RAF KwH/m<sup>2</sup> moyen du portefeuille</p>	<p>344</p>	<p>346 (06/2022)</p>

<b>Risque de crédit retail Crédits hypothécaires NL (Argenta Banque d'épargne)</b>				
Objectif chiffré (évolutif) : <= 216	Score PEB moyen production de crédits hypothécaires	Indicateur RAF KwH/m <sup>2</sup> moyen de la production YtD	201	207 (06/2022)
Objectif chiffré (évolutif) : <= 226	Score PEB moyen portefeuille de crédit hypothécaire	Indicateur RAF KwH/m <sup>2</sup> moyen du portefeuille	215	218 (06/2022)
<b>Risque de crédit retail Crédits hypothécaires NL – Argenta Assurances</b>				
Objectif chiffré (évolutif) : <= 216	Score PEB moyen production de crédits hypothécaires	Indicateur RAF KwH/m <sup>2</sup> moyen de la production de crédits hypothécaires	248	219 (06/2022)
Objectif chiffré (évolutif) : <= 226	Score PEB moyen portefeuille de crédit hypothécaire	Indicateur RAF KwH/m <sup>2</sup> moyen du portefeuille de crédit hypothécaire	226	226 (06/2022)
<b>Risque de crédit non retail Argenta Banque d'épargne</b>				
Objectif chiffré : < 2,0	Score moyen de transition carbone (*)	Limite RAF Score moyen de transition carbone moyenne du portefeuille (score de 1 à 4)	2,37	2,33
Objectif chiffré : > 50	Score environnemental moyen (**)	Indicateur RAF En fonction des facteurs environnementaux : moyenne du portefeuille (score de 1 à 100)	54,46	54,42

<b>Risque de crédit non retail Argenta Assurances</b>				
Objectif chiffré : < 2,0	Score moyen de transition carbone (*)	Limite RAF score moyen de transition carbone moyenne du portefeuille (score de 1 à 4)	2,35	2,29
Objectif chiffré : > 50	Score environnemental moyen (**)	Indicateur RAF En fonction des facteurs environnementaux : moyenne du portefeuille (score de 1 à 100)	51,79	53,15
<b>Fonds (AAM et Arvestar)</b>				
	Article 8 SFDR	Limite opérationnelle % d'actifs durables fonds Article 8 SFDR (situation 31-12-2022) : c.-à-d. des investissements dans des entreprises générant un impact positif en termes de SDG ou d'alignement à la taxonomie, minimum 20 %	Arvestar : 51,31 % – actifs sous gestion pondérés  AAM : 96 % actifs sous gestion pondérés sur les fonds Argenta Responsible	N/A
	Article 9 SFDR	% d'actifs durables fonds Article 9 SFDR (situation 31-12-2022) : c.-à-d. des investissements dans des entreprises générant un impact positif en termes de SDG ou d'alignement à la taxonomie, minimum 80 %	N/A	N/A

- (\*) Il s'agit d'un indicateur ou score basé sur le portefeuille qui indique le niveau de performance des entreprises de notre portefeuille en termes d'évolution vers une économie à faible émission de carbone. Il ne tient pas uniquement compte du profil d'émissions actuel (émissions de CO2), mais aussi du profil de transition (risques et opportunités dans la transition annoncée). L'indicateur correspond à la note moyenne pondérée de toutes les contreparties au niveau du portefeuille (de 1 à 4 ; 1 = la note la plus forte).
- (\*\*) Il s'agit d'un indicateur ou score basé sur le portefeuille qui évalue le niveau de performance des entreprises du portefeuille sur les questions environnementales, sans se limiter au climat et aux émissions. Il tient compte de facteurs tels que la disponibilité et la qualité d'une stratégie sur des sujets liés à l'environnement, la performance en matière de gestion des matières premières, de l'énergie, des déchets, de la pollution, de la biodiversité, du transport, de l'économie circulaire. Cet indicateur correspond aussi à la note moyenne pondérée de toutes les contreparties au niveau du portefeuille (de 1 à 100 ; 100 = la note la plus forte).

## Autres indicateurs de risque

Les indicateurs ci-dessous sont rapportés dans différents tableaux de bord de suivi dans le cadre des activités du comité : tableau de bord Kreco (comité des risques de crédit retail) et tableau de bord Alco, tableau de bord CRA (comité des risques d'assurance) ou rapport de durabilité lors de la consultation sur les investissements et de la consultation sur les placements pour les fonds propres.

Business	Indicateur	Détails	31/12/2022	31/12/2021
<b>Risque de crédit retail Crédits hypothécaires BE</b>				
	Risque LTV/PEB production	Loan to value (LTV) élevé en combinaison avec un PEB faible (PEB D ou inférieur) : en % de la production YtD	11,22%	11,04% (06/2022)
	Risque DSTI/PEB production	Debt Service to Income (DSTI) <sup>7</sup> élevé en combinaison avec un PEB faible : en % de la production YtD	1,79%	1,55% (06/2022)
	Risque LTV/PEB portefeuille	Loan to value (LTV) élevé en combinaison avec un PEB faible : en % du portefeuille	3,23%	2,77% (06/2022)
	Risque DSTI/PEB portefeuille	Debt Service to Income (DSTI) élevé en combinaison avec un PEB faible : en % du portefeuille	2,40%	2,51% (06/2022)
	Risque d'inondation (aigu) (***)	Risque d'inondation élevé (aigu, en fonction de l'inondation de la rivière), % du portefeuille	3,51%	n.a.

	Risque d'inondation (chronique) (***)	Risque d'inondation élevé (chronique, en fonction de l'élévation du niveau de la mer), % du portefeuille	0,37%	n.a.
<b>Risque de crédit retail Crédits hypothécaires NL Argenta Banque d'Épargne</b>				
	Risque LTV/PEB production	Loan to value (LTV) élevé en combinaison avec un PEB faible : en % de la production YtD	7,10%	6,96% (06/2022)
	Risque LTI/PEB production	Loan to income (LTI) <sup>7</sup> élevé en combinaison avec un PEB faible : en % de la production YtD	4,71%	5,62% (06/2022)
	Risque LTV/PEB portefeuille	Loan to value (LTV) élevé en combinaison avec un PEB faible : en % du portefeuille	1,10%	1,10% (06/2022)
	Risque LTI/PEB portefeuille	Loan to income (LTI) élevé en combinaison avec un PEB faible : en % du portefeuille	3.36%	3,65% (06/2022)
	Risque d'inondation (aigu) (****)	Risque d'inondation élevé (aigu, en fonction de l'inondation de la rivière), % du portefeuille	0,54%	N/A
	Risque d'inondation (chronique) (****)	Risque d'inondation élevé (chronique, en fonction de l'élévation du niveau de la mer), % du portefeuille	0,51%	N/A
<b>Risque de crédit retail Crédits hypothécaires NL Argenta Assurances</b>				
	Risque LTV/PEB production	Loan to value (LTV) élevé en combinaison avec un PEB inférieur (PEB D et inférieur) : en % de la production YtD limitée aux augmentations de crédit en 2022 – et basée sur des montants limités	6,99%	0,95% (06/2022)

	Risque LTI/PEB production	Loan to income (LTI) élevé en combinaison avec un PEB inférieur8 : en % de la production YtD limitée aux augmentations de crédit en 2022	4,52%	7,27% (06/2022)
	Risque LTV/PEB portefeuille	Loan to value (LTV) élevé en combinaison avec un PEB faible : en % du portefeuille	0,16%	0,23% (06/2022)
	Risque LTI/PEB portefeuille	Loan to income (LTI) élevé en combinaison avec un PEB faible : en % du portefeuille	0,94%	1,01% (06/2022)
	Risque d'inondation (aigu) (****)	Risque d'inondation élevé (aigu, en fonction de l'inondation de la rivière), % du portefeuille	0,54%	N/A
	Risque d'inondation (chronique) (****)	Risque d'inondation élevé (chronique, en fonction de l'élévation du niveau de la mer), % du portefeuille, chiffres Aspa (pas d'analyse distincte Aras)	0,51%	N/A
<b>Risque de crédit non retail Argenta Banque d'épargne</b>				
	Exposition au risque de transition	Portefeuille zone de risque avec un score faible (>3) pour le profil de transition carbone (% des entreprises)	5,38%	N/A
	Exposition au risque de transition	Portefeuille zone de risque avec un score E (Environnement) faible (% des entreprises)	9,56%	N/A
	Exposition à un risque physique aigu	% du portefeuille d'entreprises retenu dans le pilier 3 de l'ABE, modèle 5	4,38%	N/A
	Exposition à un risque physique chronique	% du portefeuille d'entreprises retenu dans le pilier 3 de l'ABE, modèle 5	5,75%	N/A

	Exposition au top 20 des entreprises les plus émettrices de carbone	En m EUR. Top 20, selon le Climate Accountability Institute	0	0
	Exposition dans les secteurs sensibles aux GES	Selon la classification de la BCE (22 secteurs), en % du portefeuille d'investissement total	39,6%	42,4%
	Exposition à l'énergie et aux combustibles fossiles	En % du portefeuille d'investissement	5,7%	4,8%
	Exposition dans les instruments ESG	Vert, social, durable, lié à la durabilité, % du portefeuille	10,2%	3,46%
	Volume à vendre dépassements Politique d'exclusion	En m EUR	0	10
<b>Risque de crédit non retail Argenta Assurances</b>				
	Exposition au risque de transition	Portefeuille zone de risque avec un score faible (>3) pour le profil de transition carbone (% des entreprises)	2,47%	N/A
	Exposition au risque de transition	Portefeuille zone de risque avec un score E (Environnement) faible (% des entreprises)	11,70%	N/A
	Exposition au top 20 des entreprises les plus émettrices de carbone	En m EUR. Top 20, selon le Climate Accountability Institute	0	0
	Exposition dans les secteurs sensibles aux GES	Selon la classification de la BCE (22 secteurs), en % du portefeuille d'investissement total	49%	48,5%

	Exposition à l'énergie et aux combustibles fossiles	En % du portefeuille d'investissement	9,3%	7,2%
	Exposition dans les instruments ESG	Vert, social, durable, lié à la durabilité, % du portefeuille	11,7%	2,01%
	Volume à vendre dépassements Politique d'exclusion	En m EUR	0	8
<b>Wholesale funding et liquidités</b>				
	Volume d'obligations vertes émises dans le cadre du Green Bond Framework	En m EUR Émises par Aspa	1.100	N/A
	Consommation annuelle d'énergie des actifs verts éligibles dans le cadre du Green Bond Framework	En KWh/m <sup>2</sup> - Crédits hypothécaires belges - Crédits hypothécaires néerlandais	60 98	60 103
	Réduction annuelle et/ou évitement des émissions de CO2 des actifs verts éligibles dans le cadre du Green Bond Framework	En tonne - Crédits hypothécaires belges - Crédits hypothécaires néerlandais	19.105 25.617	18.878 16.590

(\*\*\*) Un risque aigu élevé concerne les zones qui ont été récemment inondées ou pour lesquelles les modèles indiquent des inondations tous les 100 ans ou plus fréquemment. Un risque d'inondation chronique élevé concerne les zones dont la probabilité d'inondation est supérieure à une fois tous les 100 ans en cas d'élévation du niveau de la mer, sur la base des projections climatiques pour 2050.

(\*\*\*\*) Un risque aigu élevé concerne les zones dont on estime qu'elles seront inondées tous les 30 ans ou plus fréquemment sur la base des probabilités actuelles. Un risque chronique élevé concerne les zones dont on estime qu'elles seront inondées tous les 30 ans ou plus fréquemment sur la base des probabilités projetées pour 2050.

## Indicateurs en cours de développement

---

En 2023, Argenta continuera à travailler sur les exigences de reporting dans le cadre de la taxonomie de l'UE. Des indicateurs tels que le green asset ratio (GAR), l'éligibilité et l'alignement à la taxonomie, ainsi que les émissions financées seront également intégrés dans le cadre de la surveillance des risques. Dans le cadre de l'analyse des risques climatiques physiques, de nouvelles initiatives seront prises pour surveiller les risques climatiques aigus et chroniques.



## Annexe

### Recommandations de la TCFD en matière de publication d'informations

Thème	Détails	Section
<b>Gouvernance</b>		
a. Surveillance par le conseil des risques et opportunités liés au climat	Processus et fréquence du conseil et/ou des organes connexes	Gouvernance Gestion des risques Annexe I.II
	Intégration des risques liés au climat dans le cadre de la stratégie de l'entreprise, des plans d'action, de la gestion des risques, des budgets et investissements annuels, des plans d'entreprise, etc.	Gouvernance
	Aperçu et suivi des KPI et des KRI	Gouvernance
b. Responsabilité du management en ce qui concerne les risques et opportunités liés au climat	Organisation et responsabilité du management vis-à-vis des risques liés au climat	Gouvernance Gestion des risques Annexe I.II
	Description de la structure de gouvernance	Gouvernance Gestion des risques Annexe I.I Annexe I.II
	Description de la gestion du processus d'information	Gouvernance Gestion des risques
	Processus de surveillance des risques	Gouvernance Gestion des risques

Stratégie		
a. Identification des risques et opportunités liés au climat à court, moyen et long terme	Description de l'horizon à court, moyen et long terme	Gestion des risques Risque climatique
	Description des risques pertinents susceptibles de se manifester à court, moyen et long terme	Gestion des risques Risque climatique Annexe I.III Annexe I.IV
	Description du processus de détermination des risques et opportunités	Gestion des risques Risque climatique
	Description des risques et opportunités par secteur et/ou région	Gestion des risques Risque climatique
	Description des concentrations de risque de crédit importantes vis-à-vis des investissements à forte intensité de carbone, ainsi que des risques de transition et physiques liés aux activités d'octroi de crédit	Gestion des risques Risque climatique
b. Impact des risques liés au climat sur le modèle d'entreprise, la stratégie et la planification financière	Description de l'impact sur la fourniture de produits et de services, la chaîne de valeur et d'approvisionnement, les investissements en R&D, les activités opérationnelles, les acquisitions ou désinvestissements, l'accès au financement	Gestion des risques Risque climatique
	Description de la manière dont les risques climatiques sont pris en compte dans la planification financière et dont les risques et opportunités sont priorisés et selon quelle dimension temporelle	Gestion des risques Risque climatique
	Description de l'impact sur la performance et la position financières, ainsi que de la mesure dans laquelle différents scénarios ont été élaborés	Risque climatique
	Description des plans futurs de réduction des émissions de gaz à effet de serre	Stratégie Environnement
	Description de l'impact des risques et opportunités liés au climat sur l'assureur	Risque climatique
	Description de l'impact sur les produits et les stratégies d'investissement	Risque climatique

c. Robustesse de la stratégie et du modèle d'entreprise vis-à-vis des différents scénarios climatiques	Description de la robustesse vis-à-vis des scénarios climatiques	Risque climatique I.IV Tests de résistance
	Description de la robustesse vis-à-vis des scénarios climatiques, spécifiquement pour l'assureur	Risque climatique I.IV Tests de résistance
<b>Gestion des risques</b>		
a. Processus opérationnels d'identification et d'évaluation des risques liés au climat	Description des processus d'identification et d'analyse des risques liés au climat	Gestion des risques Risque climatique
	Description des exigences légales existantes et futures applicables en matière d'environnement	N/A
	Description des cadres de classification des risques utilisés	Gestion des risques Risque climatique
	Description des processus d'évaluation de l'impact des risques liés au climat	Gestion des risques Risque climatique
	Description des risques liés au climat spécifiques au secteur financier	Risque climatique Annexe I.III
	Description des risques liés au climat pour l'assureur	Risque climatique Annexe I.III
	Description des risques liés au climat des entreprises bénéficiaires d'investissements	Risque climatique Annexe I.III
b. Processus opérationnels de gestion des risques liés au climat	Description du mode de décision concernant la gestion des risques liés au climat	Gestion des risques
	Description du processus de priorisation des risques liés au climat	Gestion des risques
	Description des critères de gestion des risques liés au climat vis-à-vis du développement de produits et de la tarification	Gestion des risques
	Description des critères de gestion des risques climatiques en matière d'investissements	Gestion des risques

c. Intégration des processus opérationnels d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat dans la politique globale en matière de risques	Description du mode d'intégration	Gestion des risques
<b>Mesures et objectifs</b>		
a. Mesures d'identification des risques et opportunités liés au climat dans le cadre de la stratégie de l'entreprise et de la politique en matière de risques	Description des méthodes utilisées pour mesurer et gérer les risques et opportunités liés au climat	Mesures et objectifs en matière de risques
	Description de l'intégration dans la politique de rémunération	Politique de rémunération
	Description des revenus de produits durables	N/A
	Analyse des tendances en ce qui concerne les critères du passé	N/A
	Description des critères d'évaluation des risques liés au climat sur les activités bancaires	Mesures et objectifs en matière de risques
	Description de l'exposition au risque sur le portefeuille immobilier	Mesures et objectifs en matière de risques
	Description des critères relatifs aux produits d'investissement	Mesures et objectifs en matière de risques
b. Émissions de gaz à effet de serre de scope 1, 2 et 3	Description des émissions de scope 1, 2 et 3	N/A
	Description des émissions produites par les crédits et d'autres activités bancaires	N/A
	Description des émissions produites pour l'assureur	N/A
	Description des émissions produites par les produits d'investissement	Environnement

c. Objectifs liés à la gestion des risques et opportunités liés au climat	Description des principaux objectifs liés au climat	Mesures et objectifs en matière de risques
	Description de la période et des KPI	Mesures et objectifs en matière de risques
	Description des objectifs intermédiaires	Mesures et objectifs en matière de risques
	Description de la méthodologie	Mesures et objectifs en matière de risques

## Pilier 3 – explications qualitatives dans le cadre des risques liés au climat

Conformément à l'article 449a du CRR

Thème	Informations	Section
<b>Contexte commercial et stratégie</b>	Description de la stratégie de l'entreprise pour l'intégration de facteurs écologiques concernant l'environnement de l'entreprise et le modèle d'entreprise, la stratégie et la planification financière	Stratégie Ambitions en matière de durabilité
	Description des objectifs d'évaluation des risques liés au climat à court, moyen et long terme	Identification des risques
	Description des mesures actuelles pour réaliser les objectifs environnementaux et les activités de taxonomie	Stratégie
	Description de la politique relative à la stratégie environnementale des contreparties	Ambitions en matière de durabilité Risque climatique
<b>Gouvernance</b>	Description de la responsabilité du management en ce qui concerne la politique en matière de risques et la mise en œuvre des objectifs, de la stratégie et de la politique	Gouvernance Annexe I.I
	Description de l'intégration de la gestion des incidences environnementales à court, moyen et long terme	Risque climatique
	Description des rôles, tâches et responsabilités des comités	Gouvernance Gestion des risques
	Description de la quantité et du mode d'établissement des rapports de durabilité	Rapport de durabilité
	Description de la politique de rémunération concernant les objectifs liés au climat	Politique de rémunération

<b>Gestion des risques</b>	Description de l'intégration des incidences à court, moyen et long terme dans la politique en matière de risques	Annexe I.III Gestion des risques Risque climatique
	Description des définitions, de la méthodologie et des normes sur lesquelles repose la gestion des risques	Gestion des risques
	Description des processus d'identification, de mesure et de suivi des activités et des expositions sensibles au risque climatique	Risque climatique
	Description des activités et des engagements en matière de réduction du risque climatique	Risque climatique
	Description de la mise en œuvre de moyens d'identification, de mesure et de gestion des risques liés au climat	Risque climatique
	Description de l'impact et des résultats des moyens mis en œuvre pour les risques liés au climat	Risque climatique
	Description de la disponibilité, de la qualité et de l'exactitude des données ainsi que des actions visant à les améliorer	Risque climatique
	Description des limites des risques liés au climat et des procédures en cas de dépassement de ces limites	Risque climatique Mesures et objectifs en matière de risques
	Description de la relation entre les risques liés au climat et le risque de crédit, de liquidité, de financement, de marché, opérationnel et de réputation	Risque climatique Annexe I.III

## Pilier 3 – explications qualitatives dans le cadre des risques sociaux

Conformément à l'article 449a du CRR

Thème	Informations	Section
<b>Contexte commercial et stratégie</b>	Description de la stratégie de l'entreprise pour l'intégration de facteurs et risques sociaux concernant l'environnement de l'entreprise et le modèle d'entreprise, la stratégie et la planification financière	Stratégie
	Description des objectifs d'évaluation des risques sociaux à court, moyen et long terme	Stratégie Risque lié à la marque et à la durabilité
	Description de la politique vis-à-vis des contreparties et de leur engagement à éviter les effets secondaires socialement indésirables	Ambitions en matière de durabilité Risque lié à la marque et à la durabilité
<b>Gouvernance</b>	Description des responsabilités du management en ce qui concerne la politique en matière de risques et la mise en œuvre des objectifs, de la stratégie et de la politique, dans les domaines suivants :	Risque lié à la marque et à la durabilité
	(i) Efforts sociaux (ii) Relations avec les collaborateurs et droits du travail (iii) Relations avec les clients, leur protection et les responsabilités liées aux produits (iv) Droits humains	
	Description des mesures visant à intégrer des facteurs et risques sociaux dans la gouvernance interne, les tâches et responsabilités et les processus d'évaluation	Risque lié à la marque et à la durabilité
	Description des efforts de reporting en ce qui concerne les risques sociaux	Rapport de durabilité
	Description de la politique de rémunération en ce qui concerne les objectifs sociaux	Politique de rémunération

<b>Gestion des risques</b>	Description des définitions, de la méthodologie et des normes sur lesquelles repose la gestion des risques	Risque lié à la marque et à la durabilité
	Description des processus d'identification, de mesure et de suivi des activités et des expositions en ce qui concerne les risques sociaux	Risque lié à la marque et à la durabilité
	Description des activités et des engagements en matière de réduction des risques sociaux	Risque lié à la marque et à la durabilité
	Description de la mise en œuvre de moyens d'identification, de mesure et de gestion des risques sociaux	Risque lié à la marque et à la durabilité
	Description des limites des risques sociaux et des procédures en cas de dépassement de ces limites	Risque lié à la marque et à la durabilité
	Description de la relation entre les risques sociaux et le risque de crédit, de liquidité, de financement, de marché, opérationnel et de réputation	Risque lié à la marque et à la durabilité

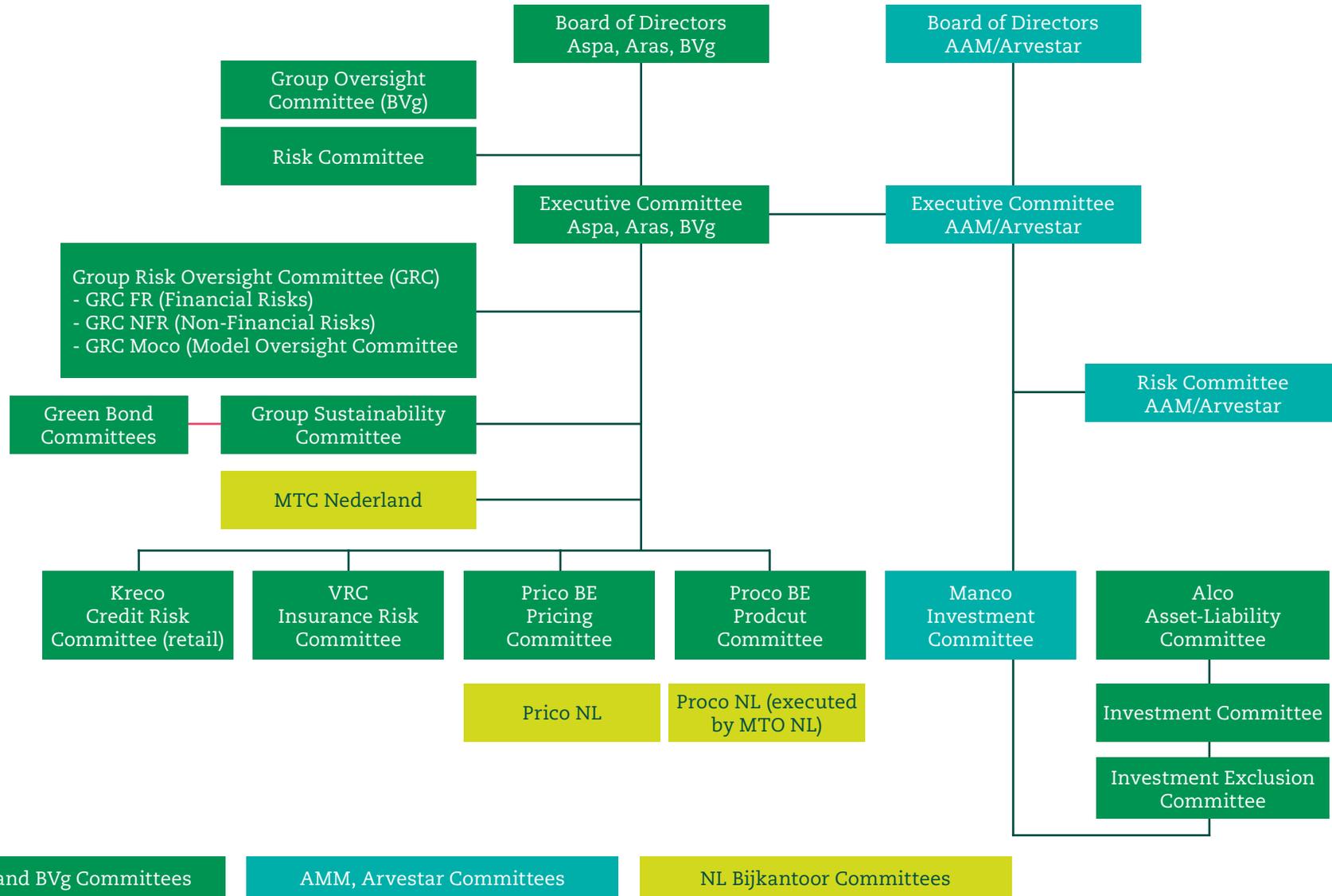
## Pilier 3 – explications qualitatives dans le cadre des risques de gouvernance

Conformément à l'article 449a du CRR

Thème	Informations	Section
<b>Gouvernance</b>	Description de la politique de gouvernance dans le cadre des relations avec les contreparties, de l'organisation de la gestion, des rôles, tâches et responsabilités des comités en ce qui concerne les risques économiques, environnementaux et sociaux	Gouvernance
	Description des responsabilités vis-à-vis des contreparties dans le cadre de l'information non financière	Stratégie
	Description de l'intégration de considérations de gouvernance vis-à-vis des performances de gouvernance des contreparties	Gestion des risques
	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Considérations éthiques</li> <li>b. Stratégie et gestion des risques</li> <li>c. Inclusivité</li> <li>d. Conflits d'intérêts</li> <li>e. Communication interne en ce qui concerne les controverses</li> </ul>	
<b>Gestion des risques</b>	Description de l'intégration de la gestion des risques vis-à-vis des performances de gouvernance des contreparties	Gestion des risques
	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Considérations éthiques</li> <li>b. Stratégie et gestion des risques</li> <li>c. Inclusivité</li> <li>d. Conflits d'intérêts</li> <li>e. Communication interne en ce qui concerne les controverses</li> </ul>	

## I.I. Organigramme de la gouvernance

Organes de gouvernance au sein desquels les risques en matière de climat et de durabilité sont abordés



## I.II. Fréquence des réunions et responsabilités des entités de gouvernance

Entités de gouvernance assurant le suivi des risques en matière de durabilité et de climat (au niveau du conseil d'administration)	Responsabilités	Indicateurs d'évaluation utilisés	Nombre de réunions en 2022
Conseil d'administration (CdA)	Confirmation de l'approbation de la politique de durabilité Approbation des orientations politiques : risques en matière de climat et de durabilité, risques financiers, risques non financiers, risques de crédit retail		7
Comité des risques (CR)	Suivi du tableau de bord RAF financier et non financier Approbation de la cartographie des risques et des déclarations d'appétence au risque Suivi des progrès du plan de mise en œuvre climat Suivi des résultats des tests de résistance au risque climatique	Score de transition carbone Score de risque environnemental Score PEB Score lié à la marque et à la durabilité Résultats des analyses de scénarios	6
Comité de surveillance du groupe (CSG)	Suivi de l'ICAAP au niveau d'Argenta Bank- en Verzekeringsgroep		1
Comité des risques du groupe (CRG)	Discussion du tableau de bord RAF financier et non financier Discussion des résultats des tests de résistance, de l'ICAAP et de l'ORSA Suivi du statut du plan de mise en œuvre climat	Score de transition carbone Score de risque environnemental Score PEB Score lié à la marque et à la durabilité Résultats des analyses de scénarios	7

Comité de direction (CD)	Définition de la politique de durabilité Approbation de la cartographie des risques et des déclarations d'appétence au risque Approbation des orientations politiques Approbation des plans d'action pour le climat et des lettres d'évaluation		11
Comité de durabilité du groupe (CDG)	Définition de la politique globale de durabilité ; traduction concrète de la politique de durabilité pour les différentes activités de l'entreprise ; discussion des progrès accomplis au sein des différents départements		4
Comité d'exclusion des investissements (CEI)	Approbation, recommandation et mise en œuvre d'une politique d'exclusion cohérente en matière d'investissements	Gestion des listes d'exclusion	4
Comité des risques d'assurance (CRA)	Suivi des risques climatiques au sein du portefeuille d'assurance/de réassurance	Sensibilité aux inondations	14
Concertation sur les Green Bonds (CGB)	Gestion du Green Bond Framework		3
Comité des risques de crédit (CRC)	Suivi des KRI climatiques dans les portefeuilles retail. Proposition d'un cadre de gestion du risque climatique dans la politique de gestion du risque de crédit retail.	Valeurs PEB et zones de risque	6
Comité Asset & Liability (Alco)	Suivi des KRI climatiques dans les portefeuilles d'investissements. Proposition d'un cadre de gestion du risque climatique dans les politiques financières.	Score de transition carbone Score de risque environnemental Listes d'exclusion	12

### I.III. Identification du risque climatique à court, moyen et long terme

Type de risque	Sous-type	Risque climatique	Description du risque	Durée	Signification
<b>Risque transitionnel</b>	<b>Sur le plan juridique</b>	Hausse des prix du gaz, de l'électricité...	Par ex. : impact de l'augmentation des prix de l'énergie sur la santé financière des ménages	CT	Limitée
		Renforcement de la législation sur le rapportage des émissions	Par ex. : risque de renforcement de la législation en matière de rapportage des émissions de scope 1, 2 et 3 pour le secteur financier	CT/MT	Pertinente
		Régulation et supervision du secteur financier	Par ex. : obligation éventuelle de faire auditer les rapports de durabilité, les rapports sur le climat, etc.	CT/MT	Pertinente
		Réglementation pour les produits existants	Par ex. : obligation de modifier les caractéristiques d'un produit	CT/MT	
	<b>Technologie</b>	Investissements infructueux dans les nouvelles technologies par les entreprises du portefeuille	Par ex. : risque de crédit : actifs irrécupérables, entreprises en difficulté	MT/LT	Pertinente
		Passage à des technologies à faible émission	Par ex. : risque de crédit : les entreprises à forte consommation d'énergie obtiennent de mauvais résultats, les entreprises se retrouvent en difficulté	MT/LT	Pertinente
		Frais liés aux technologies vertes	Par ex. : risque de crédit : baisse de la rentabilité des entreprises dont le profil de transition est faible	MT/LT	Pertinente

<b>Transitioneel risico</b>	<b>Marché</b>	Incertitude des signaux du marché	Par ex. : risque de marché et de liquidité : élargissement des écarts de crédit pour les entreprises considérées comme risquées par les marchés	CT/MT	Limitée
		Augmentation du coût des matières premières	Par ex. : risque de crédit : les clients retail ont des difficultés de paiement, les entreprises dépendantes des produits de base deviennent moins solvables	CT/MT	Limitée
		Changement de comportement des consommateurs	Par ex. : impact des prix sur les habitations à faible valeur PEB ; les entreprises faiblement positionnées perdent leur part de marché et voient leur solvabilité baisser	CT/MT	Limitée
	<b>Réputation</b>	Publicité négative à cause d'activités nuisibles à l'environnement	Par ex. : risque de crédit : actifs irrécupérables des entreprises concernées	CT/MT	Limitée
		Pression accrue de la part des parties prenantes ou feedback négatif de la part des parties prenantes	Par ex. : risque de marché : pression sur le prix des actions	CT/MT	Limitée

<b>Risque physique</b>	<b>Aigu</b>	Augmentation de la probabilité et de l'impact des incendies de forêt	Par ex. : les entreprises ayant des sites (de production) dans les zones touchées auront des difficultés	CT/MT	Limitée
		Augmentation de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes	Par ex. : risque de crédit : baisse de la solvabilité des entreprises des secteurs agricole et alimentaire dont le modèle économique dépend des conditions météorologiques ; augmentation des demandes d'indemnisation dans le secteur des assurances	CT/MT	Pertinente
		Sécheresse	Par ex. : risque de crédit : baisse de la solvabilité des entreprises ; baisse de la valeur des maisons en raison de problèmes de sol	CT/MT	Limitée
		Inondations	Par ex. : Risque de chute des prix de l'immobilier si le taux des crédits hypothécaires est trop élevé pour les habitations situées dans une zone inondable ; augmentation des demandes d'indemnisation dans le secteur des assurances	CT/MT	Pertinente
		Vagues de chaleur	Par ex. : risque de crédit : baisse de la solvabilité des entreprises actives dans les pays concernés	CT/MT	Pertinente

<b>Risque physique</b>	<b>Chronique</b>	Changements extrêmes au niveau des précipitations et des conditions météorologiques	Par ex. : augmentation des demandes d'indemnisation dans le secteur des assurances, hausse des primes de réassurance	MT/LT	Pertinente
		Déforestation	Par ex. : impact négatif sur la biodiversité, perturbation de l'équilibre, avec une augmentation des risques physiques pour conséquence	MT/LT	Limitée
		Hausse des températures	Par ex. : les exploitations agricoles, l'industrie alimentaire en difficulté	MT/LT	Pertinente
		Élévation du niveau de la mer	Par ex. : risque de crédit : dépréciation des biens immobiliers dans les zones sensibles en raison de l'augmentation des inondations	MT/LT	Limitée
		Érosion des sols	Par ex. : glissements de terrain, les entreprises dont les sites (de production) se trouvent dans des zones sensibles rencontrent des problèmes	MT/LT	Limitée
		Pénurie d'eau	Par ex. : risque de crédit : les entreprises à forte consommation d'eau voient leur rentabilité baisser	MT/LT	Limitée

## I.IV. Tests de résistance

Scénario	Description	Impact
<b>IGAAP Risque climatique</b>	Calcul basé sur le scénario désordonné du NGFS : scénario mixte avec impact sur le portefeuille d'investissement et le portefeuille de crédit hypothécaire.	Impact limité et effet compensatoire dû à l'évolution des taux d'intérêt
<b>ILAAP Scénario climatique</b>	Test ad hoc de résistance aux catastrophes naturelles ESG	Pas d'impact sur l'AER et le NSFR, et diminution limitée du LCR
<b>ILAAP Scénario climatique</b>	Calcul basé sur le scénario désordonné du NGFS : scénario mixte avec impact sur le portefeuille d'investissement et le portefeuille de crédit hypothécaire ; l'accent est mis sur les risques de transition.	Le LCR augmente dans un premier temps en raison de l'évolution des taux d'intérêt et de l'apport de garanties en espèces, puis diminue par la suite
<b>ORSA Scénario climatique</b>	Calcul basé sur le scénario désordonné du NGFS : scénario mixte avec impact sur le portefeuille d'investissement, le portefeuille de crédit hypothécaire et les activités d'assurance (non vie, santé, réassurance) ; le risque de transition et le risque physique sont pris en considération	Solvabilité : impact limité – P&L : impact significatif Vie et Non vie
<b>BCE Scénarios climatiques</b>	Risque de transition (court et long terme) et Risque physique (sécheresse, chaleur)	Impact limité sur les dépréciations

